

*Deuxième
édition
2016*



LA BIO EN FRANCE

des Producteurs
aux Consommateurs



*Les carnets
de l'Agence BIO*

La Bio : Une filière en plein développement

Au 31 décembre 2015 et évolution par rapport au 31 décembre 2014

Acteurs de la Bio	Surfaces Bio
28 884 fermes  +9 %/2014 6,5 % des fermes françaises 69 000 emplois (UTA) Près de 10 % des emplois agricoles	1,32 million d'hectares  +18 %/2014
13 528  +5 %/2014 transformateurs distributeurs, importateurs et exportateurs	1,01 million d'ha certifiés bio  +4,5 %/2014 (500 000 ha en 2007)
42 412 opérateurs  +7 %/2014 (18 380 en 2007)	309 000 ha en conversion  x2 /2014 dont 224 000 ha en première année de conversion
	4,9 % du territoire agricole* (2 % fin 2007) *Agreste 2015, SAU des exploitations hors parcours collectifs

Le marché alimentaire biologique

5,76 milliards € en 2015 

+ 14,7 %/2014

dont 225 millions € d'achats de produits bio par la restauration collective (+18 %/2014)

9 Français sur 10 consomment des produits bio

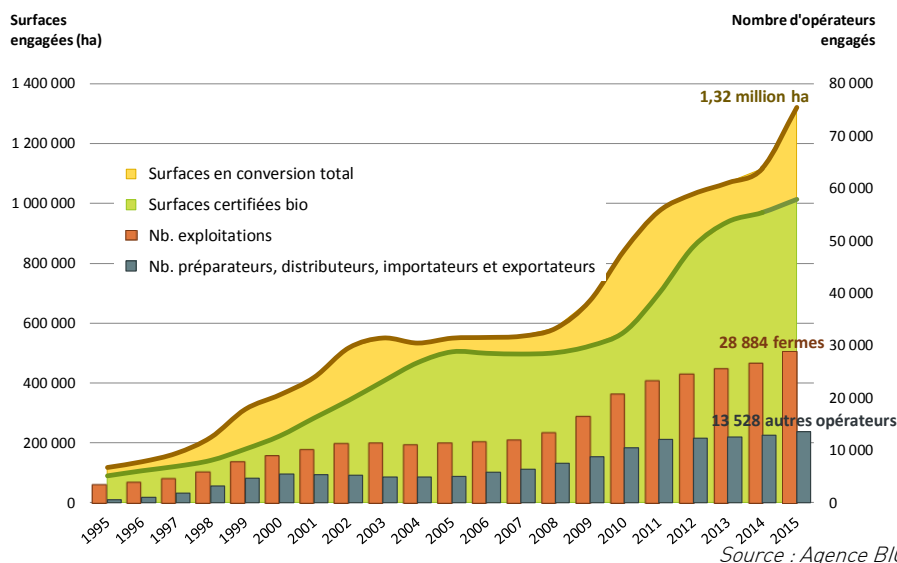
- 65 % de consommateurs « Bio-réguliers » (au moins une fois par mois)
- 93 % des consommateurs bio interrogés ont l'intention de maintenir ou augmenter leurs achats bio en 2016

A l'amont comme à l'aval des filières, de nouveaux opérateurs s'engagent

28 884 producteurs étaient engagés en bio fin 2015, soit une augmentation de 9,1 % par rapport à 2014. Les fermes bio représentent 6,5 % des exploitations françaises.

L'aval des filières bio continue son engagement en 2015 avec 9 764 transformateurs, 3 605 distributeurs et 159 importateurs, pour un total de 13 528 opérateurs bio.

Evolution du nombre d'opérateurs bio et des surfaces en mode de production biologique



	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evol. /2014	Evol. /2007
Nbre d'exploitations en mode de production biologique	11 293	11 359	11 070	11 401	11 640	11 978	13 299	16 446	20 603	23 135	24 425	25 467	26 466	28 884	9,1%	x 2,4
Nbre de préparateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs engagés	5 252	4 860	4 874	4 995	5 802	6 402	7 582	8 757	10 458	12 136	12 337	12 578	12 919	13 528	4,7%	x 2,1
Surfaces en mode de production biologique (ha)	517 965	550 990	534 086	550 539	552 872	556 919	583 114	676 015	845 110	975 111	1 032 941	1 060 736	1 117 553	1 322 202	18,3%	x 2,4
dont surfaces certifiées bio	342 406	406 338	468 516	504 565	499 624	497 100	501 562	524 166	571 512	699 271	855 644	930 848	969 214	1 013 227	4,5%	x 2,0
dont surfaces en conversion	175 559	144 652	65 570	45 974	53 248	59 819	81 553	151 850	273 598	275 841	177 297	129 888	148 339	308 975	108,3%	x 5,2
Surfaces C1						28 826	45 468	102 696	162 638	84 262	62 426	56 809	77 924	224 245	187,8%	x 7,8
Surfaces C2 / C3						30 994	36 085	49 154	110 960	191 579	114 872	73 079	70 415	79 414	12,8%	x 2,6
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU	1,9%	2,0%	1,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,1%	2,5%	3,1%	3,6%	3,8%	3,9%	4,1%	4,9%	18,8%	x 2,4
Part des exploitations bio dans l'ensemble des exploitations agricoles en France	1,7%	1,8%	1,8%	1,9%	2,0%	2,1%	2,4%	3,1%	4,0%	4,6%	5,0%	5,3%	5,8%	6,5%	12,3%	x 3,1

Source : Agence BIO/OC, Agreste 2015

En 2015, les surfaces en conversion ont doublé, avec 224 245 ha en 1^{re} année de conversion, traduisant une nouvelle dynamique de conversion des producteurs en agriculture biologique qui se confirme en 2016.

Les fermes bio cultivent leur diversité

Parmi les fermes engagées en bio :

39 % cultivaient des céréales, oléo-protéagineux ou légumes secs dont environ 33 % à titre principal,

41 % produisaient des fruits ou des légumes frais, dont plus de la moitié à titre principal,

16 % avaient des vignes, dont 85 % à titre principal,

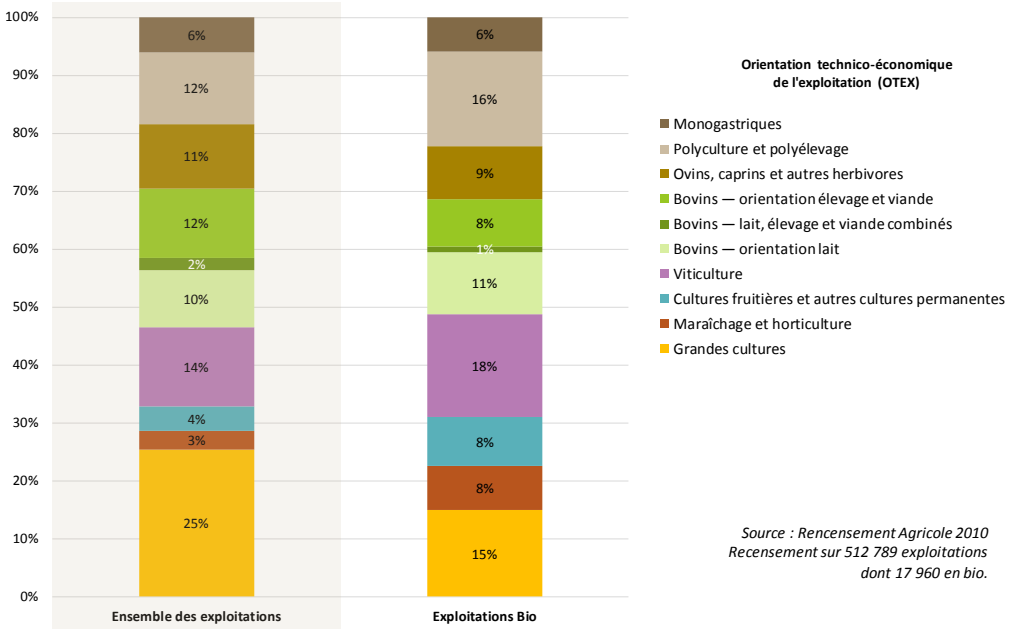
6 % produisaient des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) dont plus du tiers à titre principal,

66 % avaient des surfaces toujours en herbe et/ou des cultures fourragères,

37 % pratiquaient l'élevage :

- 22 % avaient un troupeau bovin (laitier ou allaitant), soit 3 élevages bio sur 5,
- 7 % avaient un élevage de monogastriques (porcs ou volailles),
- 7 % avaient un élevage ovin (laitier ou allaitant) et 3 % un élevage caprin.

Répartition des fermes bio en fonction de leur orientation technico-économique en 2010



La part des exploitations principalement orientées vers la **polyculture ou le poly-élevage** est plus importante qu'en conventionnel.

Le secteur des **fruits et légumes** est également davantage présent (16 % des fermes en bio alors que leur part est de 7 % toutes fermes confondues).

En revanche, le secteur des **grandes cultures** était encore sous-représenté en bio en 2010. En 2015 avec l'engagement de nombreuses exploitations de grandes cultures cette part tend à augmenter.

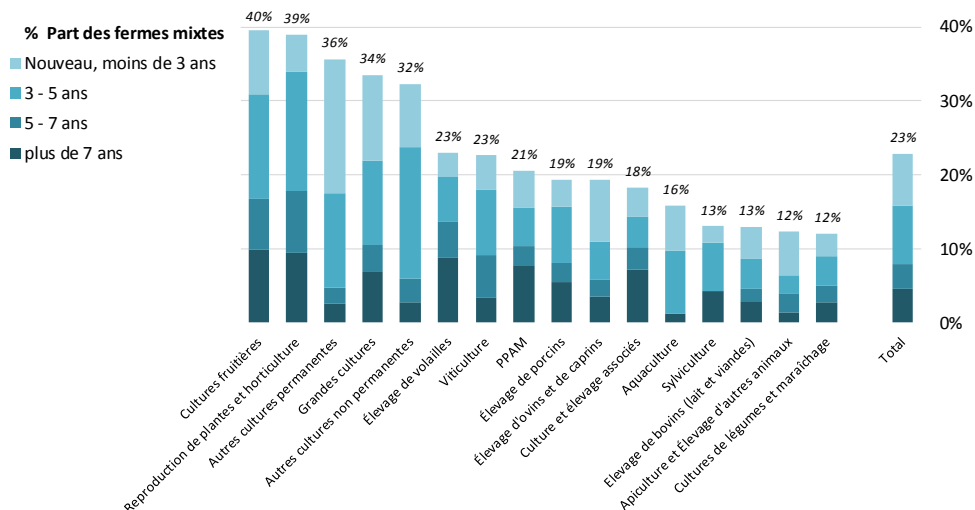
3 / 4 des exploitations entièrement engagées en bio

L'analyse de la mixité des activités bio et non bio sur une même exploitation, met en évidence que :

23 % des exploitations engagées fin 2015 sont dites « mixtes » dont les deux tiers étaient engagées depuis moins de 5 ans. **Selon l'activité**

principale de l'exploitation, la mixité est plus ou moins présente : 13 % des élevages de bovins sont mixtes, alors que 40 % des exploitations avec une activité dominante de production fruitière étaient mixtes en 2015.

Répartition des exploitations mixtes en fonction de leur activité principale et de l'ancienneté de leur engagement en agriculture biologique.



Source : Agence BIO / OC

La mixité des exploitations bio encadrée par la réglementation

L'article 11 du règlement CE 834/2007 du Conseil précise : « une exploitation peut être scindée en unités clairement distinctes ou en sites de production aquacole, qui ne sont pas tous gérés selon le mode de production biologique. Pour les animaux, il doit s'agir d'espèces distinctes. Pour l'aquaculture, les mêmes espèces peuvent être concernées, pour autant qu'il y ait une séparation adéquate entre les sites de production. Pour les végétaux, il doit s'agir de variétés différentes pouvant facilement être distinguées.

Lorsque, en application du paragraphe 2, les unités d'une exploitation ne sont pas toutes affectées à la production biologique, l'opérateur sépare les terres, les animaux et les produits qui sont utilisés pour les unités biologiques ou qui sont produits par ces unités de ceux qui sont utilisés pour les unités non biologiques ou qui sont produits par ces unités, et il tient un registre ad hoc permettant d'attester cette séparation. »

Lors du processus de certification, les opérateurs mixtes sont identifiés car la mixité entraîne un renforcement des mesures de contrôles (audit supplémentaire, analyses, contrôle des flux).

Plus de la moitié des fermes engagées en agriculture biologique ont le statut d'exploitation agricole individuelle

Les exploitations sous **forme sociétaire sont plus représentées en bio qu'en général**, notamment les EARL, SCEA, SCA ou les associations. (37 % des statuts en bio, contre 22 % pour l'ensemble des exploitations françaises en 2010).

La tendance du statut individuel sur les 4 dernières années est légèrement à la baisse : 55 % des exploitations en 2016 contre 60 % en 2010.

Le statut de GAEC progresse passant de 7% en 2010 à plus de 10% des exploitations bio en 2016.

(source : Agence Bio / Notifications – RA 2010)

22% des exploitants déclarent transformer, en tout ou partie, leur production à la ferme

La transformation à la ferme se développe dans tous les secteurs de production biologique. Elle est associée à la vente directe aux consommateurs dans 95 % des cas. Elle permet aux producteurs de créer de la valeur ajoutée à la ferme et d'offrir des produits de terroir aux consommateurs.

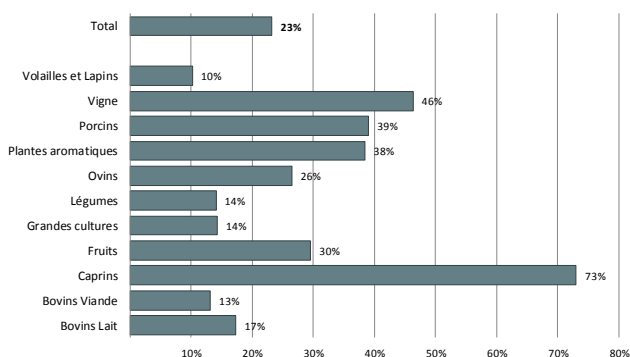
Les principaux secteurs concernés sont ceux :

des vins : près de la moitié des viticulteurs déclarent vinifier leur vin,

des fromages et autres produits laitiers, avec un développement spécialement élevé dans le secteur du fromage de chèvre (près des trois quarts),

viandes et charcuteries : le conditionnement et la préparation de viandes à la ferme, après passage en abattoir agréé, se développe aussi bien en filières ovine que bovine ou porcine.

Part des fermes pratiquant la transformation en fonction de la production principale



Source : Agence Bio/Notifications

La part globale des exploitations transformant tout ou partie de leur production à la ferme est en légère baisse en 2015 du fait des filières concernées par le développement : Grandes cultures et élevage allaitant.

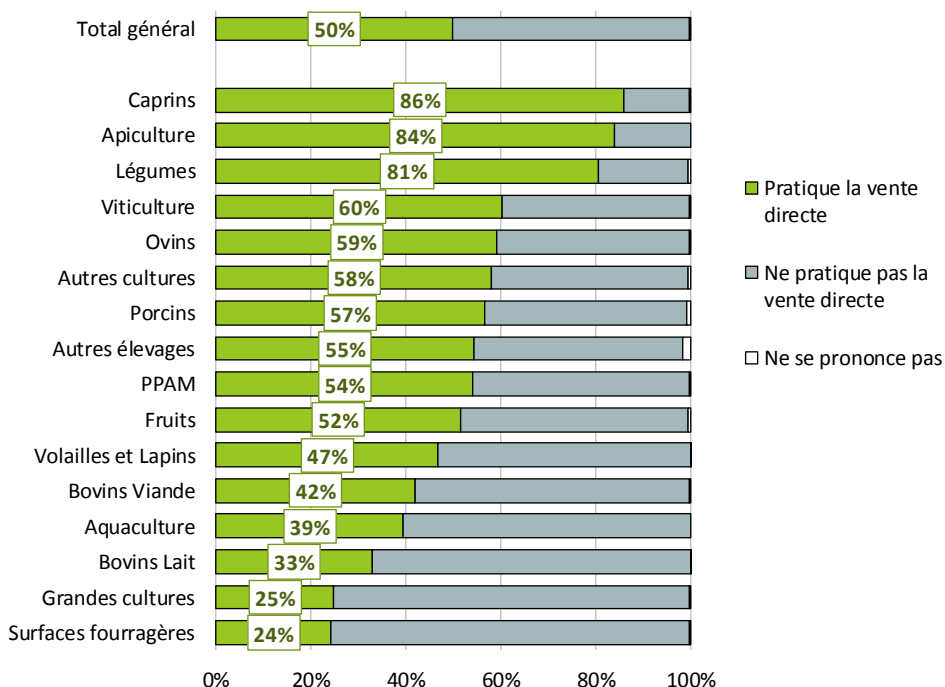
La vente directe pratiquée par la moitié des producteurs bio

Au 1^{er} décembre 2015, 15 899 producteurs avaient déclaré, lors de leur notification à l'Agence Bio, **pratiquer la vente directe** ne serait-ce qu'un peu, soit une augmentation de plus de 7 % depuis 2014.

L'élevage caprin, l'apiculture, et le maraîchage sont les secteurs où la vente directe est la plus pratiquée.



Part des producteurs déclarant pratiquer la vente directe en fonction de la production principale bio de la ferme déclarée



L'enquête vente directe de produits bio

Sur la base des déclarations de notification, l'Agence BIO a réalisé en avril 2016 une enquête sur la vente directe des producteurs aux consommateurs.

Quels modes de vente pour la vente directe

La vente à la ferme est le circuit le plus cité par les répondants (69 %) devant les marchés (41 %) et les AMAP (41 %). Cependant en termes de valeur, les marchés représentent une part plus importante du chiffre d'affaires réalisé en vente directe (36 %, dont 12 % sur les marchés bio) devant la vente à la ferme (24 %) et la vente par en AMAP (22 %).

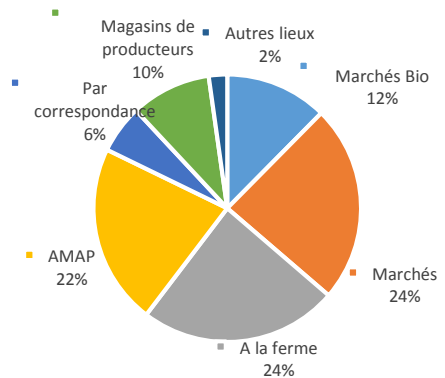
Les éleveurs de chèvres et les apiculteurs réalisent respectivement 61 % et 46 % de leur chiffre d'affaires sur les marchés.

Pour les maraîchers, le chiffre d'affaires de vente directe provient au trois quarts de la vente sur les marchés (dont marchés Bio) et la vente en paniers (AMAP...) qui représentent respectivement plus de 40 % et 35 % du chiffre d'affaires réalisé en vente directe.

Pour les arboriculteurs, 43 % du chiffre d'affaires de vente directe est généré par la vente à la ferme.

Pour les éleveurs bovins allaitants, la vente à la ferme représente plus de 35 % du chiffre d'affaires de vente directe.

Répartition du chiffre d'affaires de vente directe par mode de vente en 2015



Source : Agence BIO/Enquête vente directe 2015, 1295 réponses, hors viticulteurs

Un circuit de commercialisation en progression

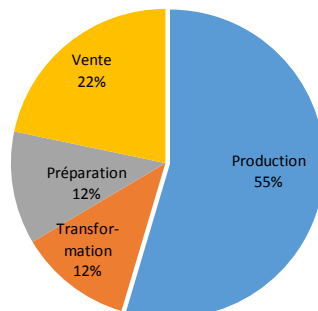
Parmi les répondants, **69 % ont déclaré avoir augmenté leur activité de vente directe entre 2014 et 2015** et 20 % déclarent avoir maintenu leur niveau d'activité.

70 % des répondants comptent développer leur activité de vente directe dans les deux ans à venir. Ils sont 47 % à vouloir augmenter leurs volumes vendus d'ici deux ans, 36 % à vouloir diversifier leur gamme et 30 % à vouloir investir dans un équipement dédié à la vente directe.

Lorsqu'on les interroge sur leurs besoins, les répondants déclarent souhaiter plus d'actions de communication et d'animation autour de leur démarche. Ils mettent aussi en avant le fait que

la vente directe nécessite un fort engagement en temps de travail, en argent ainsi que du matériel spécifique et souvent un lieu de vente dédié.

Répartition moyenne du temps de travail pour les exploitations pratiquant la vente directe bio



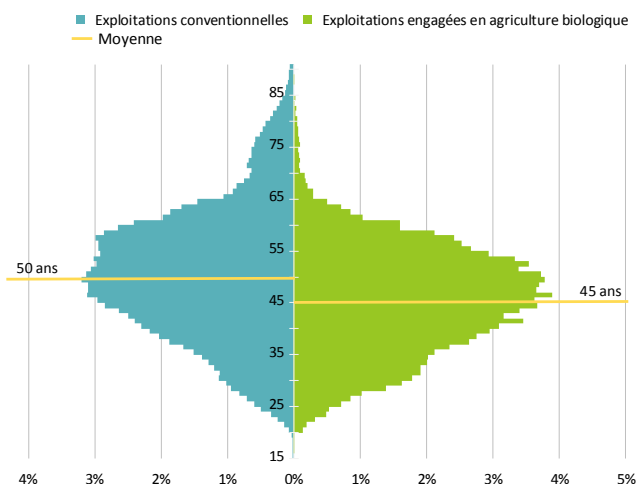
Source : Agence BIO/Enquête vente directe 2015, 1086 répondants, hors viticulteurs

Des chefs d'exploitations plus jeunes

Selon le recensement agricole 2010, la moyenne d'âge des chefs d'exploitation (quand ils sont plusieurs, le plus âgé) était de près de 50 ans pour l'ensemble des exploitations. **L'âge moyen des exploitants bio était de 48 ans en 2015** avec

une légère variabilité selon l'activité principale : plus faible dans les exploitations maraîchères (44 ans) et plus élevée dans les exploitations fruitières (50 ans).

Pyramide des âges des chefs d'exploitation bio et conventionnelles en 2010



Source : Agreste / RA2010

42 % des fermes engagées en bio avaient un représentant légal **âgé de moins de 45 ans** en 2015. Certaines filières ont des pourcentages de chefs d'exploitations âgés de moins de 45 ans

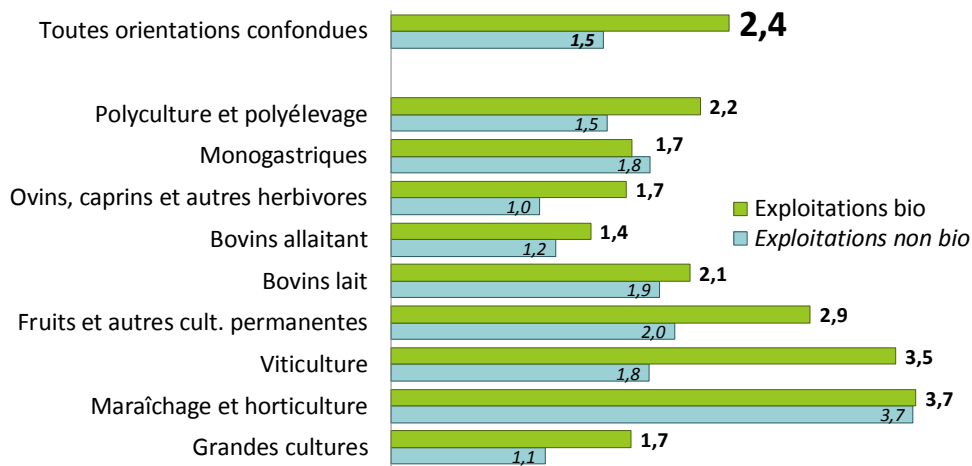
plus élevés que la moyenne. C'est notamment le cas des maraîchers (57%), des éleveurs de porcs (50%) et des éleveurs caprins (52%).

69 000 UTA dans les exploitations bio en 2015

Les exploitations bio génèrent plus d'emplois que les exploitations conventionnelles : **2,4 Unités de Travail Annuel (UTA) en bio contre 1,5 en moyenne.**

Il existe de fortes différences selon l'orientation technico-économique des exploitations (OTEX). L'écart le plus élevé (de 1 à 2) est observé dans le secteur viticole.

Unité de travail annuel moyenne par orientation technico-économique (OTEX) de l'exploitation



Source: Recensement agricole 2010



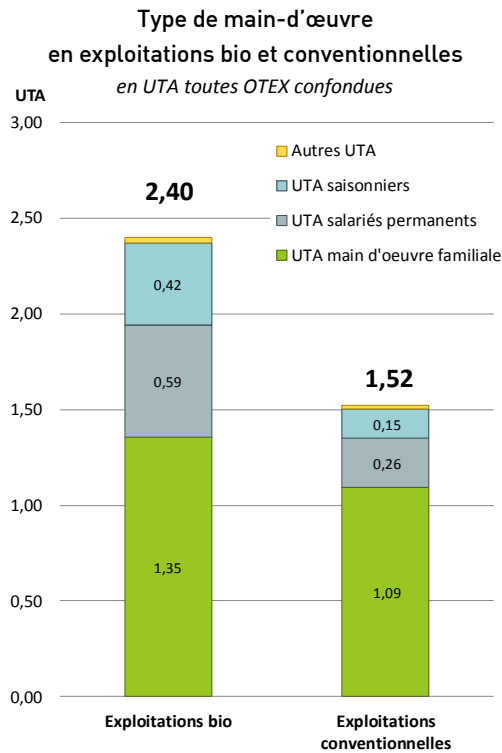
Crédit Victor PEDRAZA – concours photo 2012

A la date du recensement agricole, le total des emplois (en équivalent temps complet : UTA) en exploitation biologique représentait **5,4% du temps de travail dans l'agriculture française**, qu'il soit familial, salarié-permanent ou saisonnier.

Le quart du temps de travail en exploitation bio est effectué par des salariés permanents contre

17% en conventionnel. Les exploitations bio ont recours à plus de main-d'œuvre saisonnière (18% du temps de travail annuel contre 10% en conventionnel).

Au vu des nouveaux engagements depuis le 1er septembre 2010 jusqu'à fin 2015, le nombre total d'emplois dans les fermes bio a atteint les 69 000 UTA en 2015.



Source: Recensement agricole 2010

Fin 2015, près de 10% des emplois agricoles en France sont assurés dans des fermes bio.

L'unité de travail annuel (UTA)
Elle correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an, y compris les prestations fournies par des entreprises agricoles sur l'exploitation.

Nouveaux et arrêts de producteurs : Une augmentation des flux

Le nombre d'agriculteurs s'engageant en bio a varié au cours des dernières années. En 2015 environ 13% des agriculteurs bio commençaient l'année même, soit 3 613 agriculteurs.

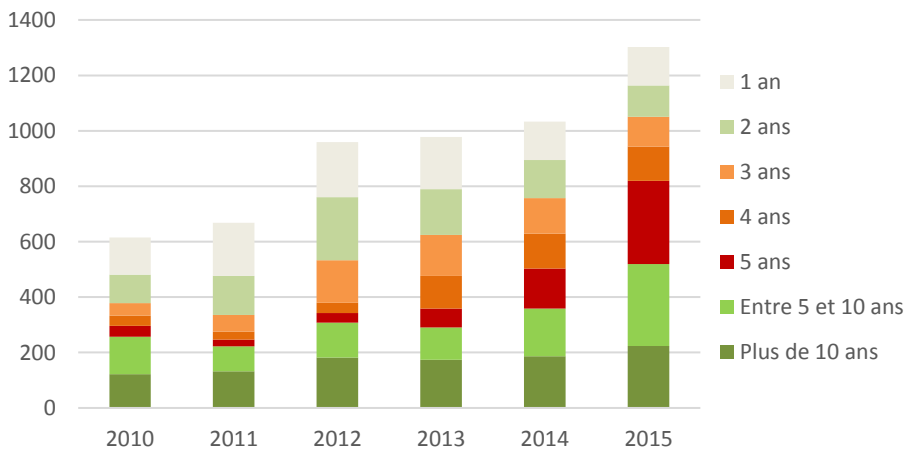
Ce pourcentage varie toutefois grandement selon les filières, de nombreux agriculteurs s'étant notamment engagés en grandes cultures en 2015.

Les arrêts de l'activité bio ont augmenté proportionnellement à la croissance du nombre d'agriculteurs avec de l'ordre de 4 à 5% des producteurs engagés qui rompent leur contrat avec l'organisme certificateur.

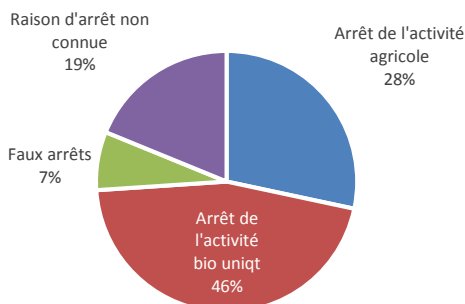
Ces arrêts correspondent pour la majorité à des agriculteurs engagés depuis quelques années seulement.

En 2015 une vague d'arrêts correspondant aux engagements de 2010 a pu être observée. En effet les agriculteurs s'engageant en bio doivent pour percevoir les aides exploiter leurs terres en bio pendant au moins 5 ans.

Evolution des arrêts d'activité bio selon l'ancienneté de l'activité depuis 2010



Répartition des raisons des arrêts en 2015



La moitié des agriculteurs arrêtant leur activité bio continuent leur activité agricole. Ceci survient lorsque des problèmes techniques ou financiers apparaissent. Parmi les arrêts il faut aussi comptabiliser les agriculteurs arrêtant leur activité agricole dans sa globalité, suite à un départ à la retraite par exemple.

Enfin un certain pourcentage de 'faux arrêts' peut être comptabilisé, dans les cas de changement d'organisme certificateur ou de raison sociale de l'exploitation.

13 491 opérateurs dans l'aval des filières bio

13 491 transformateurs, distributeurs, importateurs et exportateurs étaient engagés fin 2015.

dont :

9 739 transformateurs (+3 % par rapport à l'année 2014).

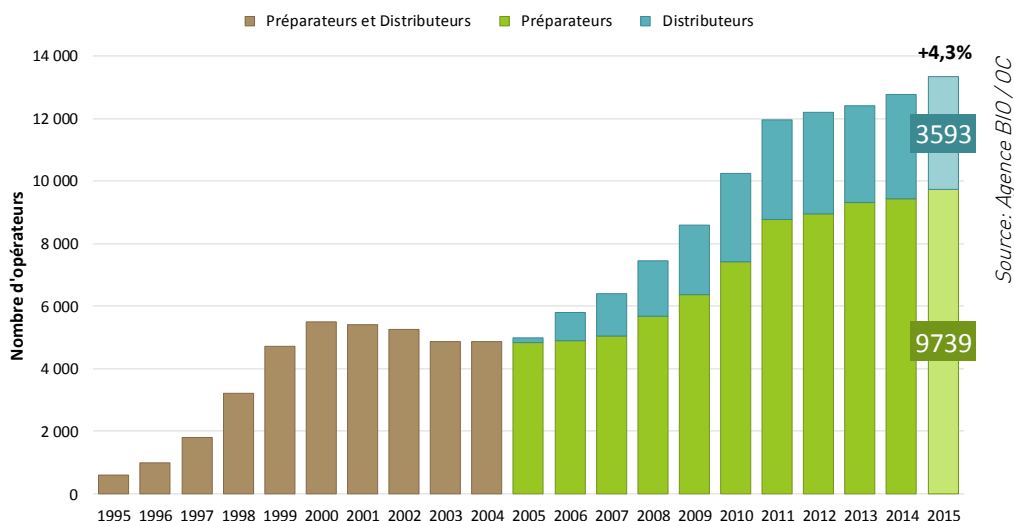
3 593 distributeurs (+8 % par rapport à l'année 2014).

Ces opérateurs de l'aval des filières sont plus nombreux dans les zones à forte densité de population ainsi que dans certains bassins de

production spécifiques comme les zones laitières ou viticoles.

Le nombre d'opérateurs certifiés uniquement pour leur activité d'importation augmente en 2015, avec 159 importateurs en 2015 (+13 % par rapport à l'année 2014).

Evolution du nombre de préparateurs et distributeurs certifiés bio depuis 1995



Préparateurs bio

entreprises réalisant des opérations de transformation, stockage et/ou de conditionnement de produits agricoles biologiques. Les restaurants certifiés sont compris dans cette catégorie.

Distributeurs bio

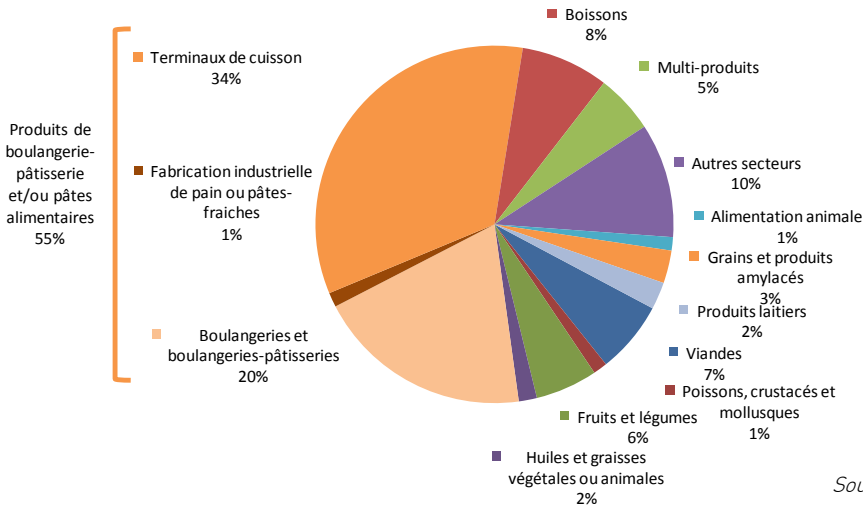
entreprises de commercialisation de produits biologiques, vers le consommateur final (détaillants) ou non (grossistes).

Pluriactivité des opérateurs

Les opérateurs bio ayant plusieurs activités bio ne sont comptabilisés qu'une fois, pour l'activité faisant l'objet du contrôle le plus contraignant. Les transformateurs à la ferme sont ainsi comptabilisés en tant que producteurs, les importateurs étant également certifiés pour une activité de distribution comme distributeurs, les GMS ayant une activité de terminal de cuisson en tant que préparateurs, etc.

Plus de la moitié des transformateurs dans le secteur de la boulangerie-pâtisserie

Répartition des transformateurs engagés en bio par secteur d'activité



Source : Agence BIO/OC

Les trois-quarts des entreprises certifiées en 2015 avaient une activité principale bio dans le domaine végétal

55 %, soit 5 071 entreprises, avaient pour activité principale la fabrication de produits de **boulangerie-pâtisserie** ou de **pâtes alimentaires**.

6 % étaient engagés avec une activité principale dans le secteur des **fruits et légumes**, y compris pommes-de-terre, soit 520 préparateurs.

8 %, soit 735 entreprises, étaient spécialisées dans le secteur des **boissons** (hors jus de fruits). La majorité d'entre elles étant liées à la production de vins bio, près des deux tiers de ces entreprises étaient localisées dans les cinq plus grandes régions viticoles bio : Languedoc-Roussillon, PACA, Aquitaine, Rhône-Alpes et Bourgogne.

12% des entreprises avaient une activité principale dans le secteur animal (en incluant l'alimentation animale)

7 %, soit 605 entreprises, travaillaient spécifiquement dans le secteur des **viandes**. Plus d'un tiers d'entre elles était localisé en Pays de la Loire, Bretagne et Midi-Pyrénées.

2 % étaient spécialisées dans les **produits laitiers** (conditionnement du lait, fabrication de fromages, yaourts, etc.). Les régions Franche-Comté, Rhône-Alpes, Bretagne et Pays de la Loire totalisaient près de la moitié des entreprises du secteur.

Moins de 1 % des entreprises, soit 118 établissements, avaient une activité principale liée à **l'aquaculture** (poissons, crustacés et mollusques). La Bretagne en rassemblait le tiers.

Moins de 1 % était orienté vers **l'alimentation animale**, soit 112 entreprises dont 40 % en Bretagne et Pays de la Loire.

4,9% de la SAU française engagée en bio

1 332 202 ha étaient engagés en bio fin 2015, soit une augmentation de 18,3 % par rapport à 2014. Au vu des engagements, cette surface dépasserait les 1 500 000 ha fin 2016.

Pour l'ensemble des productions, la part en bio continue de progresser permettant d'atteindre **4,9% de la SAU cultivée** selon le mode biologique.

Répartition des surfaces engagées en bio par production en 2015 et évolution par rapport à 2014

TOTAL France	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio (ha)		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		
	2015	Evol. /14	2015	Evol. /14	C1	C2	C3	Total C123		2015	Evol. /14	Part en bio
					2015	2015	2015	2015	Evol. /14			
Céréales	10 640	15%	156 714	9%	50 317	16 214	-	66 531	135%	223 245	30%	2,3%
Oléagineux	2 866	29%	28 051	4%	15 247	4 105	-	19 352	254%	47 403	46%	2,1%
Protéagineux	2 110	13%	14 340	4%	3 377	2 714	-	6 090	94%	20 430	21%	8,1%
Légumes secs	939	5%	6 807	9%	244	122	-	366	107%	7 173	11%	27,9%
Grandes cultures	11 154	15%	205 912	8%	69 184	23 155	-	92 339	149%	298 251	31%	2,5%
STH	14 553	15%	401 152	9%	81 680	23 117	-	104 797	142%	505 949	23%	6,7%
Cultures fourragères	14 065	8%	263 849	-3%	56 459	23 655	-	80 113	92%	343 962	9%	7,1%
Surfaces fourragères	19 105	11%	665 001	4%	138 139	46 772	-	184 911	118%	849 912	17%	6,9%
Légumes frais	7 007	6%	17 509	5%	678	495	-	1 173	12%	18 682	6%	4,9%
Fruits à coque	1 703	7%	7 605	6%	1 170	785	702	2 656	18%	10 261	9%	29,6%
Fruits transformés	2 065	3%	5 962	5%	564	403	398	1 365	0%	7 327	4%	26,2%
Fruits Frais	5 267	7%	10 892	10%	1 133	1 058	516	2 708	8%	13 600	10%	15,6%
Fruits	7 693	7%	24 459	8%	2 867	2 247	1 615	6 729	10%	31 188	8%	16,1%
Vigne	5 176	2%	57 601	5%	4 266	3 352	3 346	10 964	-5%	68 565	4%	8,7%
PPAM	2 061	6%	4 818	4%	704	256	95	1 055	120%	5 873	15%	15,3%
Autres	12 936	10%	37 926	1%	8 408	3 137	259	11 804	64%	49 730	11%	4,5%
TOTAL	28 884	9,1%	1 013 227	4,5%	224 245	79 414	5 316	308 975	108%	1 322 202	18,3%	4,91%

Source: Agence Bio/OC; Agreste 2015

En 2015, les surfaces en conversion atteignaient les 308 975 hectares, dépassant un nouveau record et présentant une augmentation de 108% par rapport à 2014.

Avec 224 245 ha (contre 77 924 en 2014), les surfaces en première année de conversion ont quasiment triplée par rapport à l'année précédente.

Les taux de croissance les plus élevés des surfaces en conversion ont été enregistré pour les grandes cultures (149%), les surfaces fourragères (118%) et pour les Plantes à Parfum, Aromatiques et médicinales (120%).

En grandes cultures notamment les conversions permettent une forte augmentation des surfaces engagées (+31%).

1 013 227 ha étaient certifiés bio en 2015 et près de 76 000 ha étaient en dernière année de conversion.

Les Surfaces

« bio » ou « en conversion »

Les surfaces conduites en respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique, qualifiées de surfaces « en mode de production biologique », ou surfaces « bio », regroupent :

- les surfaces dites « certifiées bio » qui rassemblent les parcelles dont la période de conversion est terminée. Les productions issues de ces parcelles peuvent donc être commercialisées avec la mention « agriculture biologique ».

- les surfaces « en conversion » : la durée de conversion vont de deux ans pour les cultures annuelles, à trois ans pour les cultures pérennes. Elles comprennent les surfaces en 1^{re}, 2^e et 3^e année de conversion (C1, C2, C3).

2/3 des surfaces bio sont toujours en herbe ou consacrées aux cultures fourragères

Sur les 1 322 202 ha cultivés selon le mode de production biologique en 2015,

64 % étaient toujours en herbe ou en cultures fourragères,

les grandes cultures en couvraient 23 %

et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) près de 8 %.

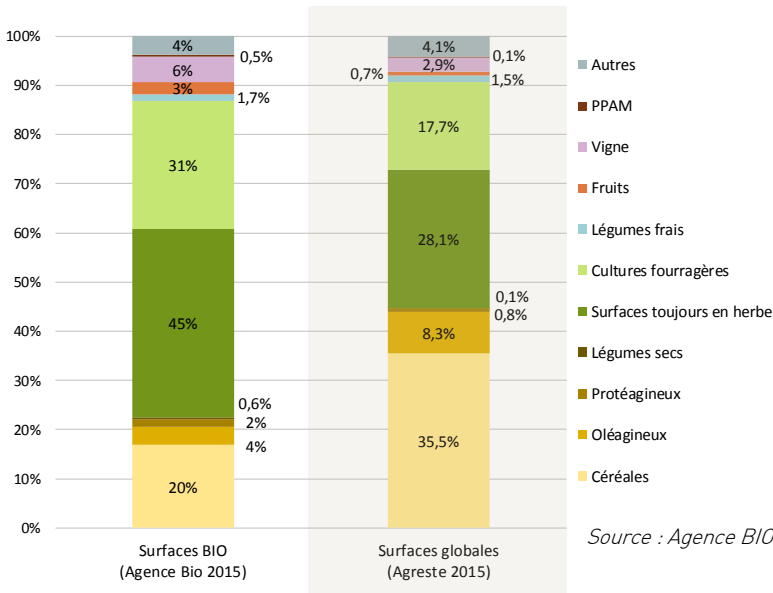
Comparées aux surfaces conventionnelles, les surfaces engagées en bio sont particulièrement développées dans l'élevage ruminant extensif.

Les secteurs de la viticulture et de la culture fruitière sont également bien plus représentés en bio qu'en conventionnel.

Le secteur des grandes cultures est quant à lui moins présent dans l'assolement bio, même si l'année 2015 est marquée par son développement rapide avec une mise en première année de conversion de 69 184 hectares.

Alors que les oléagineux sont relativement moins présents en bio (notamment le colza), la part des protéagineux, tels que la féverole et le pois, est nettement supérieur.

Répartition des surfaces engagées en bio par catégorie de productions et comparaison avec l'ensemble des surfaces (bio ou non)



Source : Agence BIO – Agreste 2015

L'objectif des 6% de la SAU en bio dépassé dans 4 filières sur 6

La part des surfaces conduites en mode de production biologique dans l'ensemble national ne cesse de prendre de l'ampleur. Elle est très variable suivant les cultures :

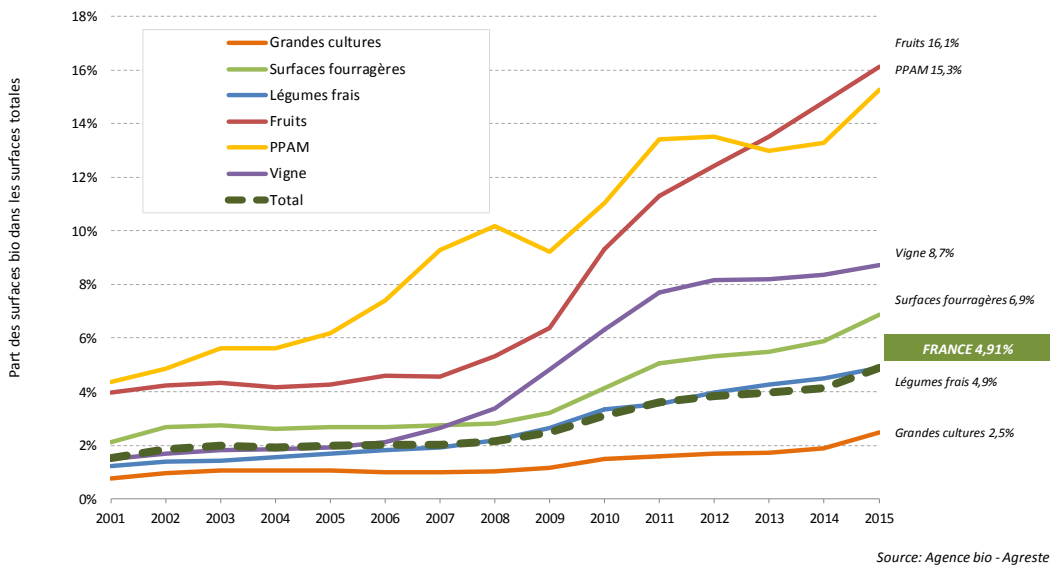
30 % des surfaces pour les fruits à coque (châtaigniers et noyers principalement), et 26 % pour les oliveraies,

près de 28 % des surfaces dédiées à la production de légumes secs,

plus de 15 % pour les PPAM,

près de 9 % du vignoble.

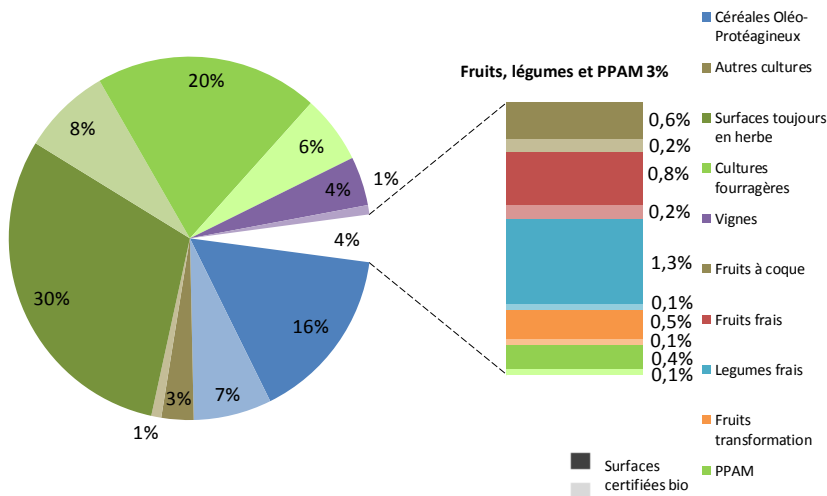
Evolution de la part des surfaces nationales conduites en bio depuis 2001



En 2015 **les fruits et les PPAM** en bio restent ceux qui possèdent la plus grande part de leurs surfaces nationales respectives [16.1% et 15.3%].

A l'inverse les surfaces en grandes cultures bio ne couvrent que 2.5% de la surface nationale en grandes cultures.

Participation des différentes cultures aux 1 322 202 hectares conduits en bio en 2015



* Grandes cultures : céréales, oléo-protéagineux et légumes secs

Source : Agence BIO 2015

Augmentation des cheptels bio en 2015

Le développement de l'élevage bio concerne l'ensemble des espèces. Les filières les plus dynamiques sont l'élevage bovin allaitant et l'élevage ovin laitier. Les élevages de

monogastriques (poules pondeuses, poulets de chair, porcs charcutiers) directement liés à la production de grains, connaissent un nouvel essor.

Répartition des animaux par production en 2015 et évolution par rapport à 2014

TOTAL France	Nb. Exploitations						Nb. Animaux								Total national	% Bio / Total national
	Certifiés Bio *		Conversion **		Bio + Conversion		Certifiés Bio		Conversion		Bio + Conversion					
	2015	Evol. / 14	2015	Evol. / 14	2015	Evol. / 14	2015	Evol. / 14	2015	Evol. / 14	2015	Evol. / 14				
Vaches allaitantes	3 075	3%	1 516	47%	4 025	15%	105 103	5%	41 096	112%	146 199	23%	4 207 412	3,5%		
Vaches laitières	2 432	2%	851	14%	2 750	3%	113 608	5%	19 475	9%	133 083	6%	3 661 183	3,6%		
Total Vaches	5 172	3%	2 272	32%	6 318	10%	218 711	5%	60 571	62%	279 282	14%	7 868 595	3,5%		
Brebis viande	1 284	4%	204	52%	1 479	10%	147 094	7%	24 346	115%	171 440	15%	3 457 032	5,0%		
Brebis laitières	383	7%	19	58%	397	10%	76 576	6%	2 430	508%	79 006	9%	1 231 790	6,4%		
Total Brebis	1 659	5%	221	52%	1 866	10%	223 670	7%	26 776	128%	250 446	13%	4 688 822	5,3%		
Chèvres	805	5%	82	15%	879	7%	47 351	7%	4 413	80%	51 764	11%	864 439	6,0%		
Truies	361	4%	36	64%	395	7%	8 404	3%	673	280%	9 077	9%	1 023 343	0,9%		
Poulets de chair	759	2%	-	-	759	1%	8 639 351	3,4%	-	-	8 639 351	3,4%	846 561 000	1,0%		
Poules pondeuses	1 548	5%	-	-	1 548	5%	3 894 478	4,7%	-	-	3 894 478	4,7%	49 910 000	7,8%		
Apiculture ¹	537	2%	73	38%	627	8%	99 740	3%	6 139	83%	105 879	6%	778 879	13,6%		

* Exploitations ayant des têtes certifiées bio ; ** Exploitations ayant des têtes en conversion

Source: Agence Bio / OC, Agreste 2015 ; (1) Nombre de ruches

Plus de 2/5 des exploitants bio sont des éleveurs

En 2015, **43% des producteurs engagés en bio élevaient des animaux bio**, soit **12 392 éleveurs**, principalement en bovins allaitants (4 025 ateliers) et en bovins laitiers (2 750 ateliers) et en brebis (1 866 ateliers). L'élevage de poules pondeuses concernait 1 548 exploitations (15%).

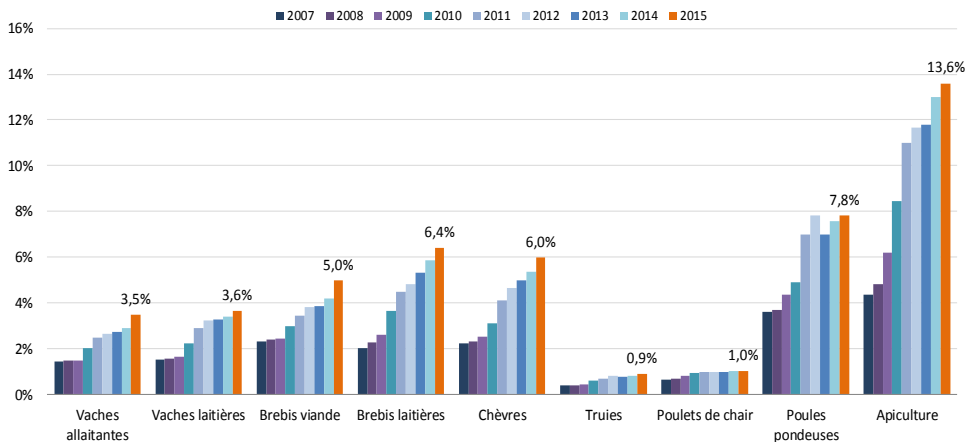
Quelle que soit l'espèce, les élevages bio présentent une grande disparité de taille, allant de la diversification d'atelier d'élevage avec simplement quelques animaux aux élevages spécialisés de taille plus conséquente.

La part des surfaces et des cheptels engagés en bio se développe au plan national malgré de grands écarts entre les secteurs

Dans le domaine animal, le mode d'élevage biologique est plus répandu dans les secteurs de **l'apiculture et de la production d'œufs**, avec respectivement 13,6 % du nombre de ruches et près de 7,8 % des poules pondeuses.

Du côté végétal la palme revient aux **légumes secs** avec 27,9 % des surfaces consacrées à cette production cultivées selon le mode de production biologique en 2015. Ils sont suivis par le **secteur fruitier** (16,1 %) et **les Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales** (15,3 %).

Evolution de la part des cheptels nationaux conduits en bio depuis 2007



source : Agence Bio / OC, Agreste 2015



Vaches bio a Terrasson (Dordogne - Benoit Granger, éleveur) - Minute BIO 2012

Près de la moitié des surfaces engagées dans 3 régions

Plus de la moitié des producteurs et des surfaces engagées en bio se trouvent dans trois grandes régions : les régions **Occitanie** (6 495 producteurs, 329 659 ha), **Auvergne-Rhône-Alpes** (4 219 producteurs, 177 034 ha) et **Nouvelle-Aquitaine** (4 213 producteurs, 166 960 ha).

L'analyse régionale fait ressortir une progression générale du nombre de producteurs et des surfaces engagées.

La région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** possède la part de bio la plus élevée avec plus de 18 % de sa SAU conduit en bio.

Répartition des surfaces et des opérateurs engagés en bio fin 2015 dans les régions et évolution entre 2014 et 2015

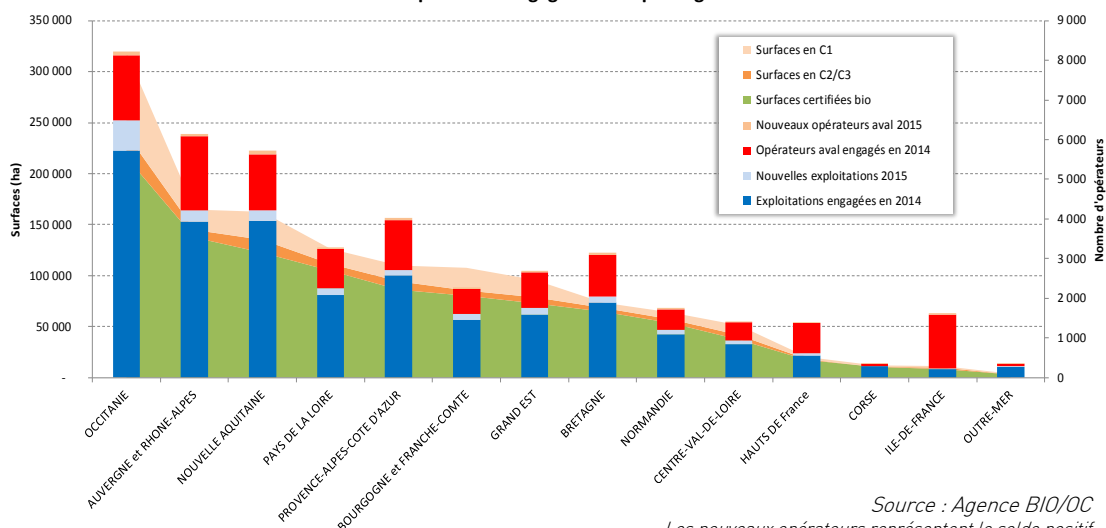
	Nb. Exploitations		Surfaces certifiées bio		Surfaces en conversion					Surfaces certifiées + conversion		Part de bio dans la SAU (%)
	2015	Evol. /14	2015	Evol. /14	2015				Evol. /14	2015		
					C1	C2	C3	Total		2015	Evol. /14	
GRAND EST	1 749	10,3%	72 477	5%	16 703	6 381	159	23 243	118%	95 720	20%	3,2%
ALSACE	616	4,2%	18 542	7%	1 196	955	108	2 259	46%	20 801	10%	6,2%
CHAMPAGNE-ARDENNE	527	10,5%	18 468	8%	6 608	2 166	30	8 805	126%	27 272	30%	1,8%
LORRAINE	606	17,0%	35 467	3%	8 898	3 260	21	12 179	134%	47 647	20%	4,2%
NOUVELLE-AQUITAINE	4 215	6,8%	122 374	5%	27 093	12 057	1 013	40 164	78%	162 537	17%	4,2%
AQUITAINE	2 499	2,9%	55 380	3%	8 537	4 929	728	14 194	47%	69 573	9%	5,1%
LIMOUSIN	689	9,9%	27 905	7%	6 444	2 421	246	9 111	64%	37 016	17%	4,4%
POITOU-CHARENTES	1 027	15,1%	39 089	6%	12 113	4 707	39	16 859	130%	55 948	26%	3,3%
AUVERGNE-RHONE-ALPES	4 219	7,2%	136 960	5%	20 381	7 030	597	28 008	85%	164 968	13%	5,8%
AUVERGNE	1 100	10,4%	46 065	3%	9 779	2 679	14	12 473	128%	58 537	17%	4,0%
RHONE-ALPES	3 119	6,1%	90 896	6%	10 602	4 350	582	15 535	61%	106 431	11%	7,7%
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1 611	11,6%	79 928	5%	22 581	5 323	154	28 058	180%	107 985	26%	4,4%
BOURGOGNE	1 015	12,0%	46 144	8%	14 639	3 350	129	18 118	166%	64 262	29%	3,6%
FRANCHE-COMTE	596	10,8%	33 784	2%	7 942	1 973	25	9 939	210%	43 723	20%	6,6%
BRETAGNE	2 036	7,7%	64 802	3%	5 117	3 295	30	8 441	32%	73 243	6%	4,5%
CENTRE-VAL DE LOIRE	946	12,4%	37 235	5%	9 831	4 189	194	14 214	116%	51 449	22%	2,2%
CORSE	292	2,1%	10 221	3%	1 288	374	39	1 701	110%	11 922	11%	7,3%
ILE-DE-FRANCE	227	9,7%	8 505	6%	1 709	971	18	2 697	74%	11 202	17%	2,0%
OCCITANIE	6 495	13,3%	215 900	5%	79 904	21 758	1 458	103 120	162%	319 020	30%	10,1%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 958	5,7%	90 839	6%	19 685	6 640	1 155	27 479	91%	118 319	18%	13,4%
MIDI-PYRENEES	3 537	20,6%	125 060	4%	60 220	15 119	303	75 641	203%	200 701	38%	8,8%
HAUTS-DE-FRANCE	613	10,6%	17 028	8%	2 456	1 018	5	3 480	71%	20 508	15%	1,0%
NORD-PAS-DE-CALAIS	340	14,9%	7 666	12%	1 103	297	-	1 400	109%	9 066	21%	1,1%
PICARDIE	273	5,8%	9 362	4%	1 354	721	5	2 080	52%	11 442	11%	0,9%
NORMANDIE	1 212	10,4%	53 676	4%	6 963	3 407	114	10 484	64%	64 160	11%	3,3%
BASSE-NORMANDIE	970	10,1%	46 682	5%	6 294	3 156	111	9 561	66%	56 244	12%	4,7%
HAUTE-NORMANDIE	242	11,5%	6 994	-2%	669	251	2	922	39%	7 916	2%	1,0%
OUTRE-MER	298	10,8%	3 335	19%	405	76	41	522	158%	3 856	29%	3,0%
PAYS DE LA LOIRE	2 256	7,9%	104 879	1%	14 254	6 662	156	21 072	80%	125 951	9%	6,0%
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	2 715	5,1%	85 907	7%	15 558	6 875	1 339	23 772	59%	109 679	16%	18,2%
TOTAL FRANCE	28 884	9,1%	1 013 227	5%	224 245	79 414	5 316	308 975	108%	1 322 202	18%	4,91%

Plus de la moitié des producteurs et des surfaces engagées en bio se trouvent dans trois grandes régions : les régions **Occitanie** (6 495 producteurs, 329 659 ha), **Auvergne-Rhône-Alpes** (4 219 producteurs, 177 034 ha) et **Nouvelle-Aquitaine** (4 213 producteurs, 166 960 ha).

L'analyse régionale fait ressortir une progression générale du nombre de producteurs et des surfaces engagées.

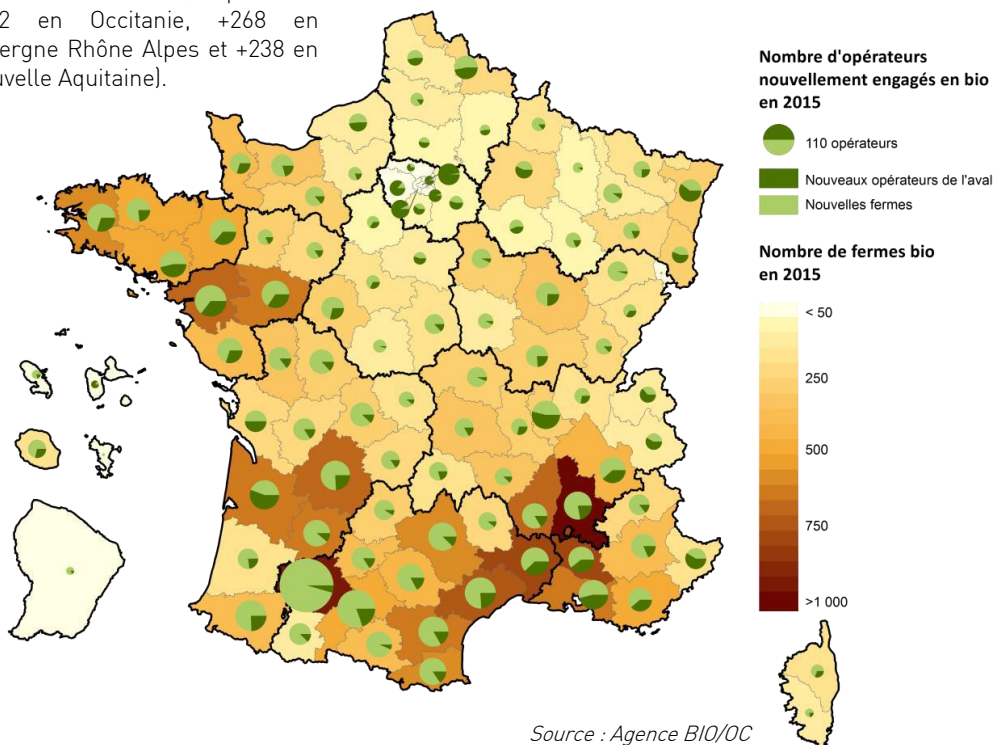
La région **Provence-Alpes-Côte d'Azur** possède la part de bio la plus élevée avec plus de 18 % de sa SAU conduit en bio.

Surfaces et opérateurs engagés en bio par région en 2015



Source : Agence BIO/OC
 Les nouveaux opérateurs représentent le solde positif entre les nouveaux engagés et les arrêts de certification.

Fin 2015, La nouvelle région Occitanie approche 6 500 producteurs (soit plus d'un producteur français sur cinq), suivie d'Auvergne-Rhône-Alpes et de la Nouvelle Aquitaine qui comptent chacune environ 4 200 producteurs en 2015. La nouvelle organisation territoriale conforte ces régions où la bio était déjà bien implantée en 2014 et où un nombre important de producteurs se sont engagés dans la bio en 2015 (respectivement +742 en Occitanie, +268 en Auvergne Rhône Alpes et +238 en Nouvelle Aquitaine).



Source : Agence BIO/OC

7 régions au-delà des 2 000 producteurs...

Palmarès régional 2015

Nb. Producteurs 2015		Surfaces bio + conversion 2015		Surfaces bio 2015		Part dans la SAU totale 2015		Nb. Opérateurs aval 2015	
MIDI-PYRENEES	3 537	MIDI-PYRENEES	200 701	MIDI-PYRENEES	125 060	PROVENCE-ALPES-COTE D'	18,20%	RHONE-ALPES	1 648
RHONE-ALPES	3 119	PAYS DE LA LOIRE	125 951	PAYS DE LA LOIRE	104 879	LANGUEDOC-ROUSSILLON	13,37%	ILE-DE-FRANCE	1 406
LANGUEDOC-ROUSSILLON	2 958	LANGUEDOC-ROUSSILLON	118 319	RHONE-ALPES	90 896	MIDI-PYRENEES	8,84%	PROVENCE-ALPES-COTE D'	1 312
PROVENCE-ALPES-COTE D'	2 715	PROVENCE-ALPES-COTE D'	109 679	LANGUEDOC-ROUSSILLON	90 839	RHONE-ALPES	7,67%	BRETAGNE	1 115
AQUITAINE	2 499	RHONE-ALPES	106 431	PROVENCE-ALPES-COTE D'	85 907	CORSE	7,30%	PAYS DE LA LOIRE	1 024
PAYS DE LA LOIRE	2 256	BRETAGNE	73 243	BRETAGNE	64 802	FRANCHE-COMTE	6,57%	AQUITAINE	917
BRETAGNE	2 036	AQUITAINE	69 573	AQUITAINE	55 380	ALSACE	6,16%	LANGUEDOC-ROUSSILLON	893
AUVERGNE	1 100	BOURGOGNE	64 262	BASSE-NORMANDIE	46 682	PAYS DE LA LOIRE	6,02%	MIDI-PYRENEES	826
POITOU-CHARENTES	1 027	AUVERGNE	58 537	BOURGOGNE	46 144	AQUITAINE	5,09%	NORD-PAS-DE-CALAIS	533
BOURGOGNE	1 015	BASSE-NORMANDIE	56 244	AUVERGNE	46 065	BASSE-NORMANDIE	4,72%	CENTRE	0
BASSE-NORMANDIE	970	POITOU-CHARENTES	55 948	POITOU-CHARENTES	39 089	BRETAGNE	4,48%	ALSACE	430
CENTRE-VAL DE LOIRE	946	CENTRE-VAL DE LOIRE	51 449	CENTRE-VAL DE LOIRE	37 235	LIMOUSIN	4,45%	POITOU-CHARENTES	436
LIMOUSIN	689	LORRAINE	47 647	LORRAINE	35 467	LORRAINE	4,19%	BOURGOGNE	393
ALSACE	616	FRANCHE-COMTE	43 723	FRANCHE-COMTE	33 784	AUVERGNE	4,02%	BASSE-NORMANDIE	326
LORRAINE	606	LIMOUSIN	37 016	LIMOUSIN	27 905	BOURGOGNE	3,64%	AUVERGNE	282
FRANCHE-COMTE	596	CHAMPAGNE-ARDENNE	27 272	ALSACE	18 542	POITOU-CHARENTES	3,26%	FRANCHE-COMTE	261
CHAMPAGNE-ARDENNE	527	ALSACE	20 801	CHAMPAGNE-ARDENNE	18 468	OUTRE-MER	3,03%	LORRAINE	253
NORD-PAS-DE-CALAIS	340	CORSE	11 922	CORSE	10 221	CENTRE-VAL DE LOIRE	2,23%	PICARDIE	248
OUTRE-MER	298	PICARDIE	11 422	PICARDIE	9 362	ILE-DE-FRANCE	1,98%	CHAMPAGNE-ARDENNE	254
CORSE	292	ILE-DE-FRANCE	11 202	ILE-DE-FRANCE	8 505	CHAMPAGNE-ARDENNE	1,78%	HAUTE-NORMANDIE	215
PICARDIE	273	NORD-PAS-DE-CALAIS	9 066	NORD-PAS-DE-CALAIS	7 666	NORD-PAS-DE-CALAIS	1,11%	LIMOUSIN	159
HAUTE-NORMANDIE	242	HAUTE-NORMANDIE	7 916	HAUTE-NORMANDIE	6 994	HAUTE-NORMANDIE	1,02%	CORSE	55
ILE-DE-FRANCE	227	OUTRE-MER	3 856	OUTRE-MER	3 335	PICARDIE	0,86%	OUTRE-MER	64
TOTAL France	28 884	TOTAL France	1 322 202	TOTAL France	1 013 227	TOTAL France	4,91%	TOTAL France	13 528

Source : Agence BIO/OC

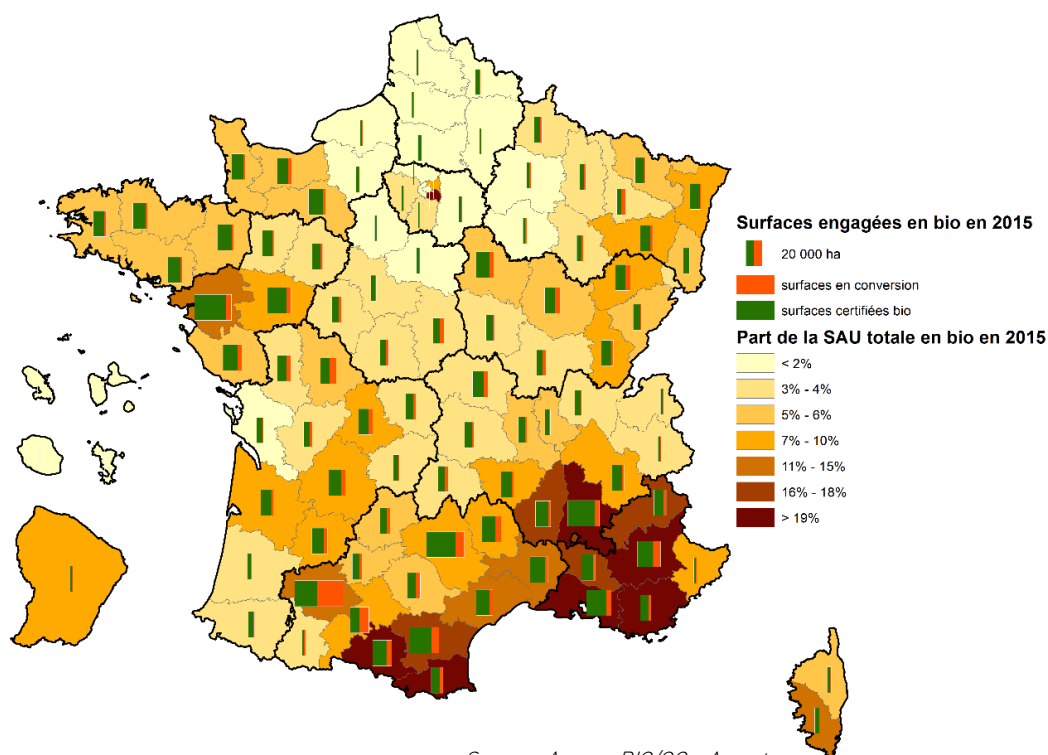
... et 17 départements possédant plus de 10% de leur SAU en bio

Palmarès des 30 premiers départements 2015

Nb. Producteurs 2015		Surfaces bio + conversion 2015		Surfaces en conversion 2015		Part dans la SAU totale* en 2015		Nb. Opérateurs aval 2015	
TOTAL France	28 884	TOTAL France	1 322 202	TOTAL France	308 975	TOTAL France	4,91%	TOTAL France	13 528
DROME	1 045	GERS	61 218	GERS	33 177	VAL-DE-MARNE	22,0%	BOUCHES-DU-RHONE	411
GERS	944	AVEYRON	47 237	HAUTE-GARONNE	11 219	BOUCHES-DU-RHONE	21,8%	PARIS	370
GARD	796	LOIRE-ATLANTIQUE	46 105	AVEYRON	10 792	VAR	20,3%	LOIRE-ATLANTIQUE	358
VAUCLUSE	778	DROME	39 257	ALPES-DE-HAUTE-PROV	9 191	DROME	19,8%	GIROUDE	351
HERAULT	747	AUDE	36 128	AUDE	9 075	PYRENEES-ORIENTALES	19,2%	RHONE	346
DORDOGNE	692	BOUCHES-DU-RHONE	31 076	VIENNE	7 884	ALPES-DE-HAUTE-PROV	18,9%	ILLE-ET-VILAINE	336
LOIRE-ATLANTIQUE	686	MAINE-ET-LOIRE	29 599	LOZERE	7 602	ARIEGE	18,1%	NORD	308
ARDECHE	659	ALPES-DE-HAUTE-PROV	28 916	LOIRE-ATLANTIQUE	6 717	HAUTES-ALPES	16,8%	FINISTERE	306
MAINE-ET-LOIRE	650	LOZERE	24 293	ARIEGE	6 575	AUDE	15,9%	DROME	300
GIROUDE	631	ARIEGE	23 643	COTE-D'OR	6 142	ARDECHE	15,6%	VAUCLUSE	283
BOUCHES-DU-RHONE	623	VENDEE	23 327	HAUTE-SAONE	5 905	VAUCLUSE	15,3%	GARD	281
AUDE	621	HAUTE-GARONNE	22 980	BOUCHES-DU-RHONE	5 614	GARD	14,5%	HERAULT	279
LOT-ET-GARONNE	612	GARD	22 658	DROME	5 607	GERS	13,7%	MORBIHAN	272
FINISTERE	572	YONNE	21 851	MAINE-ET-LOIRE	5 475	LOIRE-ATLANTIQUE	11,4%	MAINE-ET-LOIRE	263
PYRENEES-ORIENTALES	567	ORNE	21 263	YONNE	5 280	HERAULT	11,4%	HAUTE-GARONNE	257
AVEYRON	565	HERAULT	20 786	HAUTE-VEENNE	5 219	CORSE-DU-SUD	10,5%	ISERE	257
COTES-D'ARMOR	500	DORDOGNE	20 731	CHER	5 163	LOZERE	10,0%	BAS-RHIN	241
ILLE-ET-VILAINE	500	ILLE-ET-VILAINE	20 680	VENDEE	4 944	ALPES-MARITIMES	9,8%	ALPES-MARITIMES	228
VAR	476	VIENNE	19 803	TARN	4 877	GUYANE	9,6%	VENDEE	227
HAUTE-GARONNE	466	LOT-ET-GARONNE	19 759	ALLIER	4 851	AVEYRON	9,2%	VAL-DE-MARNE	226
MORBIHAN	464	COTE-D'OR	19 302	MEURTHE-ET-MOSELLE	4 838	JURA	7,9%	PAS-DE-CALAIS	225
ISERE	430	ALLIER	18 957	DORDOGNE	4 836	HAUTE-SAONE	7,7%	HAUTE-SAVOIE	215
TARN	405	ARDECHE	18 780	LOT-ET-GARONNE	4 743	VOSGES	7,1%	VAR	215
ALPES-DE-HAUTE-PROV	402	COTES-D'ARMOR	18 226	DEUX-SEVRES	4 491	HAUTE-GARONNE	7,0%	COTES-D'ARMOR	201
VENDEE	402	HAUTE-SAONE	18 164	LOT	4 076	LOT-ET-GARONNE	7,0%	HAUTS-DE-SEINE	193
ARIEGE	387	MORBIHAN	17 863	SAONE-ET-LOIRE	3 979	BAS-RHIN	6,8%	HAUT-RHIN	189
MANCHE	371	CALVADOS	17 666	CALVADOS	3 953	DORDOGNE	6,8%	PYRENEES-ORIENTALES	170
PYRENEES-ATLANTIQUES	369	HAUTE-VEENNE	17 631	GARD	3 899	HAUTE-LOIRE	6,8%	YVELINES	168
TARN-ET-GARONNE	355	VAUCLUSE	17 413	CANTAL	3 897	GIROUDE	6,6%	CHARENTE-MARITIME	168
COTE-D'OR	340	MANCHE	17 315	HERAULT	3 631	SEINE-SAINT-DENIS	6,5%	PYRENEES-ATLANTIQUES	156

Source : Agence BIO/OC

Part des surfaces bio et en conversion dans le territoire agricole de chaque département en 2015



Source : Agence BIO/OC – Agreste

La palme revient aux départements de **la Drôme** concernant le nombre de fermes (1 045 producteurs), du **Gers** en termes de surfaces engagées (61 218 hectares) et du **Val de Marne** en termes de part de la surface agricole départementale en bio (22%).

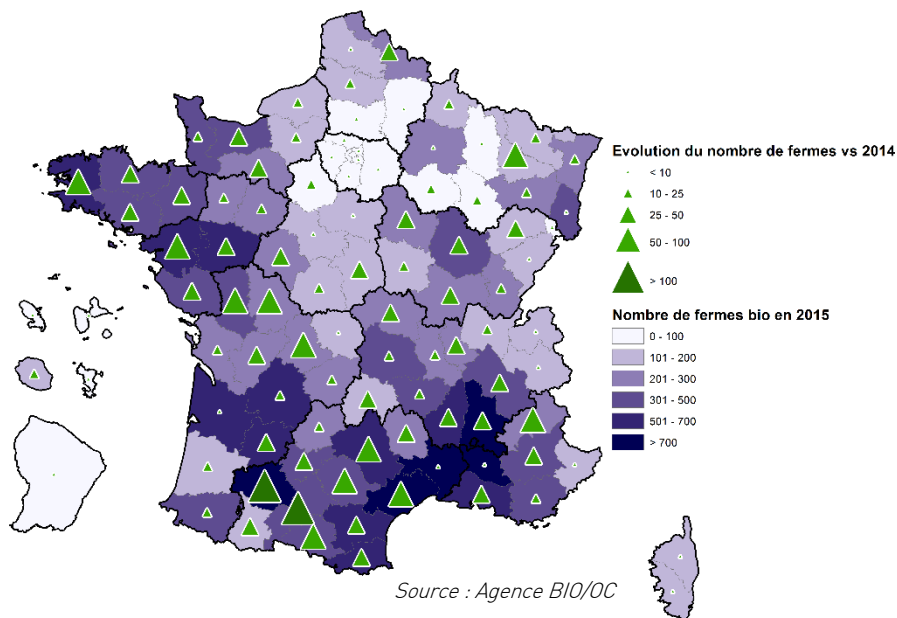
L'ensemble du territoire connaît une évolution positive depuis 2008, avec des progressions importantes dans les régions méridionales du pays, mais également de fortes progressions plus récentes dans des régions où la Bio est encore peu développée.

Le département contenant le plus de transformateurs est les Bouches du Rhône, suivi de la Loire Atlantique.

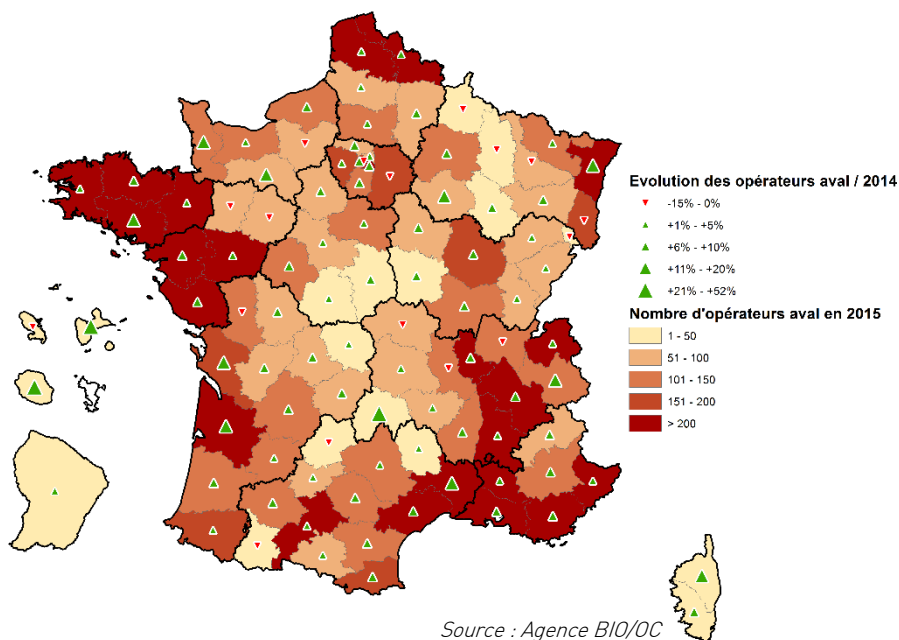
Paris, la Gironde et les Bouches du Rhône sont les départements contenant le plus grand nombre de distributeurs en 2015.

Un développement des filières bio, en amont comme en aval, dans l'ensemble du territoire depuis 2008

Répartition départementale des fermes engagées en bio fin 2015
et évolution par rapport à 2014.



Répartition départementale des opérateurs de l'aval engagés en bio fin 2015
et évolution par rapport à 2014.



Un marché de 5,76 milliards d'euros en 2015 en progression de plus de 10 % par an depuis 2013

En 2015, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique a été estimé à 5.76 milliards d'euros :

Consommation à domicile par les ménages : 5,534 milliards d'euros TTC (+15 % par rapport à 2014)

Achat de produits bio servis en restauration collective : 225 millions d'euros HT (+18 % par rapport à 2014)

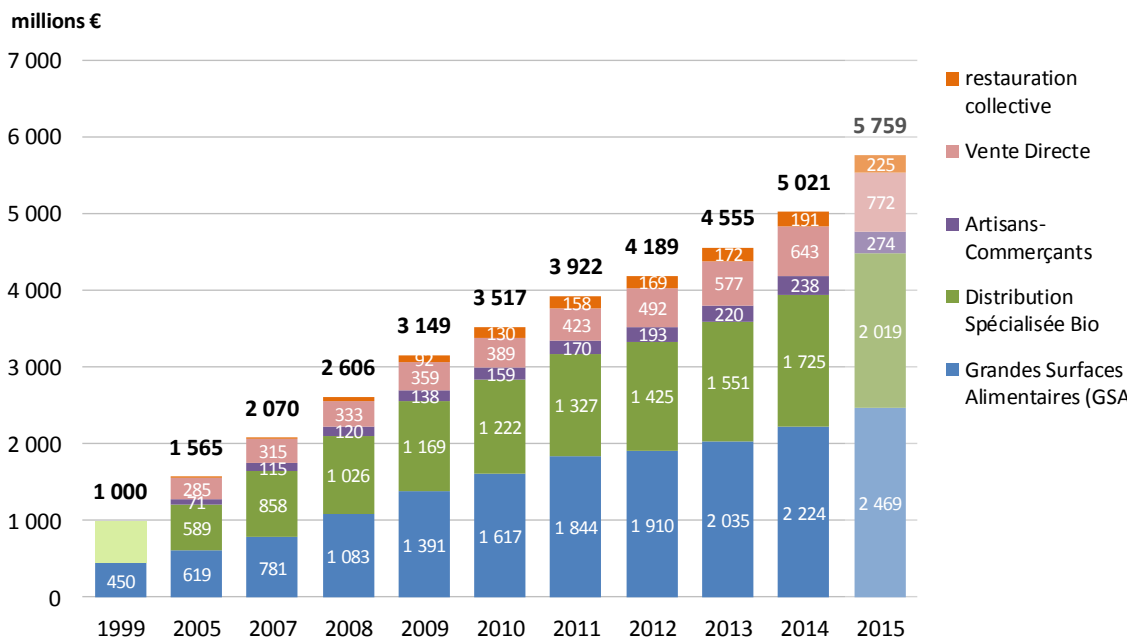
Ce marché est structurellement en augmentation. Avec une croissance moyenne de l'ordre de 10 % par an des achats par les ménages de 1999 à 2005, tous secteurs de produits confondus, la croissance s'est accélérée en 2006. De 2007 à 2012, le marché a

doublé. Il a progressé de près de 37 % entre 2012 et 2015.

La consommation de produits bio à domicile est estimée à 2,9 % du marché alimentaire total. La part de marché des produits bio est plus ou moins importante suivant les secteurs. En valeur, elle est de près de 24 % s'agissant des œufs et de près de 12 % pour le lait. Elle est de l'ordre de 5 % pour les 14 fruits et légumes les plus consommés en France (hors agrumes).

S'agissant de la restauration collective, la valeur des achats de pain bio n'est pas prise en compte pour l'instant. En restauration commerciale, les produits bio, en particulier les vins bio, ont une place croissante.

Evolution du chiffre d'affaires bio par circuits de distribution de 1999 à 2015



Source : Agence BIO/OC

Un marché caractérisé par la diversité des circuits de distribution

Les produits bio sont commercialisés dans 4 circuits de distribution essentiels : **magasins spécialisés bio, grandes surfaces alimentaires, vente directe et artisans-commerçants.**

Les ventes ont progressé dans tous les circuits de distribution à des rythmes plus ou moins importants entre 2014 et 2015. Les taux de croissance les plus élevés ont été enregistrés en vente directe (+20,1 %) et les magasins

spécialisés bio (+17,0 %). **Le taux de croissance total s'est porté à 14.6% en 2015.**

Les GSA voient leur part de marché diminuer pour la troisième année consécutive au profit de la distribution spécialisée et de la vente directe

Au total en 2015, les achats de produits bio pour la consommation à domicile par les ménages de 704 millions €.

Chiffre d'affaires des produits alimentaires biologiques par circuit de 2012 à 2015

En million d'€	Chiffres d'affaires TTC				Croissance				Part de marché			
	2012	2013	2014	2015	12/11	13/12	14/13	15/14	2012	2013	2014	2015
Grandes Surfaces Alimentaires (GSA)	1 910	2 035	2 224	2 469	4%	7%	9,3%	11,0%	48%	46,4%	46,0%	44,6%
<i>Distribution Spécialisée bio en réseau</i>	1 078	1 212	1 365	1 624	14%	12%	12,6%	19,0%	27%	27,6%	28,3%	29,3%
<i>Distribution Spécialisée bio indépendante</i>	347	339	361	395	-8%	-2%	6,4%	9,6%	9%	7,7%	7,5%	7,1%
TOTAL Circuit Bio	1 425	1 551	1 725	2 019	7%	9%	11,3%	17,0%	35%	35,4%	35,7%	36,5%
Artisans-Commerçants	193	220	238	274	13%	14%	7,8%	15,1%	5%	5,0%	4,9%	4,9%
Vente Directe	492	577	643	772	16%	17%	11,5%	20,1%	12%	13,2%	13,3%	14,0%
TOTAL	4 020	4 383	4 830	5 534	6,8%	9,0%	10,2%	14,6%	100%	100%	100%	
Consommation alimentaire des ménages *	190 316	189 132	190 607	192 745	* Série mensuelle CVS CJO aux prix de l'année précédente chaînés - codes : 01-03, 10-12 de la nomenclature A 88-A272 - produits agricoles, sylvicoles, pêches, produits agro alimentaires dont tabacs. Données utilisées: mise à jour du 29 janvier 2016, tableau rétroplé							
Part de l'AB	2,1%	2,3%	2,5%	2,9%								

Source : Agence BIO//AND- I - 2015



Voyage de presse – Agence BIO - 2012

Plus de la moitié des ventes en valeur de produits bio a été effectuée au rayon frais.

Suivant les catégories de produits, la place de chaque circuit de distribution est plus ou moins importante. Dans le secteur des fruits et légumes bio, les magasins spécialisés bio sont le premier circuit de distribution, devant les grandes surfaces alimentaires et la vente directe. En revanche, dans le secteur de la crèmerie, les grandes surfaces alimentaires est le premier circuit de distribution, devant les magasins spécialisés bio.

La vente directe est spécialement développée dans les secteurs du vin, des fruits et légumes, devant la viande avec les caissettes et les fromages et autres produits laitiers.

Les ventes assurées par les artisans-commerçants concernent majoritairement le vin, les viandes, ainsi que le pain et la farine.

Répartition des achats des ménages pour leur consommation à domicile de produits biologiques par catégorie et par circuit

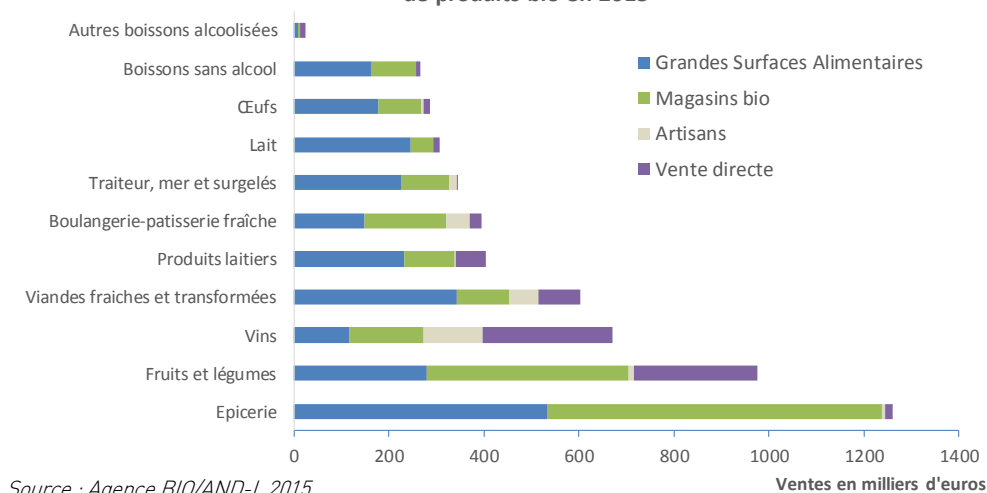
Stade de détail Millions €	2012	2013	2014	2015	dont :				Croissance 2015/2014	Appro. France
					GSA	Magasins spécialisés bio	Artisans- com- merçants	Vente directe		
Fruits		353	383	485	153	223	6	104	26,5%	58,9%
Légumes		368	400	490	127	202	5	156	22,4%	79,8%
TOTAL - FRUITS ET LEGUMES FRAIS	661	722	784	975	280	425	10	260	24,4%	69,4%
Lait	269	273	290	306	245	49	-	12	5,4%	99,5%
Produits laitiers	316	333	364	405	231	108	2	64	11,1%	97,4%
Œufs	237	253	267	287	177	92	3	15	7,3%	99,5%
Viande bovine	169	181	205	231	147	13	36	35	12,9%	100,0%
Viande porcine	63	66	66	69	36	15	8	10	3,9%	97,8%
Viande agneau	37	38	42	42	18	3	11	9	1,2%	100,0%
Volaille	122	130	145	160	79	46	3	31	10,5%	100,0%
Charcuterie salaison	76	84	96	101	63	34	2	2	5,3%	89,6%
TOTAL - CRÈMERIE, VIANDES FRAICHES ET TRANSFORMÉES	1 289	1 359	1 475	1 602	996	361	65	179	8,6%	98,4%
Mer-Saurisserie-Fumaison	80	94	98	117	92	13	12	1	18,8%	27,3%
Traiteur	109	119	131	149	68	80	2	-	14,0%	77,9%
Surgelés	68	72	74	77	65	8	4	-	4,1%	41,7%
TOTAL - TRAITEUR, MER, SURGELÉ	257	284	303	343	225	102	16	1	13,1%	52,6%
TOTAL - BOULANGERIE PÂTISSERIE FRAÎCHE	324	346	361	394	148	173	48	25	9,2%	89,0%
Epicerie Sucrée	469	510	580	678	267	394	6	11	17,0%	48,2%
Epicerie Salée	395	430	499	581	266	310	1	4	16,5%	51,4%
Boissons Végétales	70	73	86	100	47	51	-	1	16,8%	68,5%
Jus de fruits & de légumes, BRSA	125	138	152	167	115	44	-	8	10,1%	22,6%
TOTAL - EPICERIE ET BOISSONS SANS ALCOOL	1 059	1 151	1 316	1 526	695	800	8	24	16,0%	47,9%
Vins tranquilles et autres	413	503	572	670	117	155	124	274	17,2%	99,5%
Cidres, Bières et autres boissons alcoolisées	17	19	20	23	8	4	1	10	17,4%	83,5%
TOTAL - BOISSONS ALCOOLISÉES	430	522	591	693	125	159	125	284	17,2%	99,0%
TOTAL GENERAL	4 020	4 383	4 830	5 534	2 469	2 019	274	772	14,6%	75,9%

Source : Agence BIO/ANDI

La gamme des produits alimentaires bio vendus en magasins spécialisés bio est très large avec des milliers de références. L'épicerie sucrée et salée y occupe la première place, devant les fruits et légumes, le rayon crèmerie et le pain.

En grandes surfaces alimentaires, le rayon crèmerie l'emporte (œufs, lait et autres produits laitiers), devant l'épicerie, les fruits et légumes et le pain.

Répartition des circuits de distribution pour les ventes de différentes catégories de produits bio en 2015



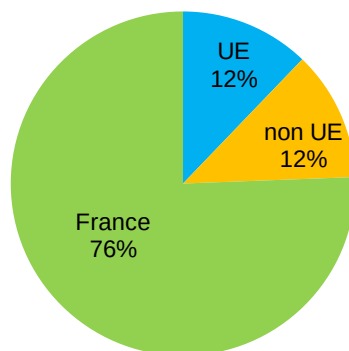
76 % des produits bio consommés en France proviennent de France

Près de la moitié des importations est constituée de produits exotiques et de spécialités gastronomiques que l'on ne produit pas en France.

1/5 des produits bio importés sont très peu disponibles en France avec des perspectives d'augmentation de l'offre française à moyen terme.

Près d'un tiers sont des achats extérieurs relais et compléments de gamme.

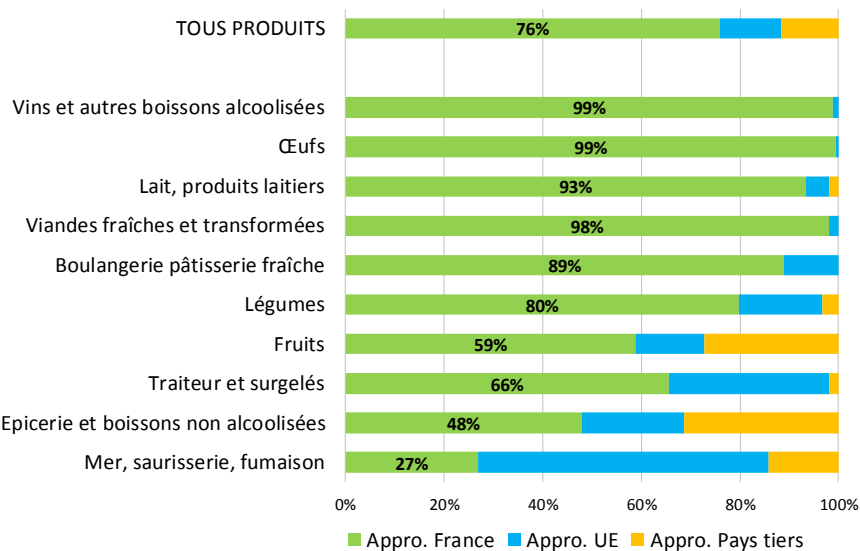
Les origines des produits bio consommés en France (en valeur)



Source : Agence BIO/AND-I – 2015

Les produits d'épicerie représentent près de la moitié des importations françaises de produits bio en valeur et les fruits et légumes frais plus d'un cinquième.

Origine des approvisionnements selon les produits bio en 2015



Source : Agence BIO / ANDI 2015

Certaines entreprises françaises exportent également des produits bio

Les entreprises françaises ont vendu pour **435 millions d'euros de produits bio à l'exportation**. Les **vins représentent 2/3 des exportations** françaises de produits bio en valeur mais d'autres secteurs comme l'épicerie se développent. En 2015, les exportations ont progressé globalement de plus de 26% en comparaison à 2014.

Les produits bio s'enracinent dans les habitudes des Français

La Bio est véritablement **entrée dans le quotidien des Français**. D'après le Baromètre Agence BIO / CSA de 2015 ¹, les Français sont plus nombreux à consommer des produits bio et de plus en plus souvent. En 2015, près de 9 Français sur 10 en ont consommé au moins occasionnellement (89 % vs 75 % en 2013) et 6 sur 10 régulièrement, c'est-à-dire au moins un produit bio au moins une fois par mois (65 % vs 49 % en 2013). La Bio fait désormais partie des habitudes des Français qui ne sont plus que 12 % à déclarer ne jamais en consommer, alors qu'ils étaient 46 % en 2003.

89 % des Français **consommant des produits bio**

- **65 %** de consommateurs « Bio-réguliers » : au moins une fois par mois
 - **10 %** des Français sont des « Bio-quotidiens » au moins une fois par jour
 - **27 %** sont des « Bio-hebdos » au moins une fois par semaine
 - **28 %** sont des « Bio-mensuels » au moins une fois par mois
 - **24 %** sont des « Bio-occasionnels » de temps à autre
- **88 %** des Français savent que l'agriculture biologique suit un **cahier des charges public précis**

En cohérence avec le développement durable, **67 %** des Français déclarent également acheter des produits fabriqués à partir d'ingrédients bio, autres que des produits alimentaires

Bio : une image positive auprès des Français

La Bio est de mieux en mieux connue et les consommateurs perçoivent de plus en plus ses spécificités. Pour les Français, les produits biologiques sont **bons pour l'environnement** (90 %), **bons pour la santé** (89 %), ont des

qualités nutritionnelles mieux préservées (79 %), ont du **goût** (72 %), et sont **sources d'emplois** (72 %).

Les fruits et légumes ainsi que les produits laitiers bio en tête du panier

Début 2015, **78 %** des consommateurs de produits bio disaient acheter des **fruits et légumes bio**, **65 %** des **produits laitiers bio**, **51 %** des produits **d'épicerie bio** (huiles, pâtes, riz...), **53 %** des **œufs bio**, **47 %** des boissons bio, **39 %** de la viande bio et **31 %** du pain bio.

Par ailleurs, **54 %** des consommateurs d'**œufs bio** ne les consomment qu'en bio et **41 %** des consommateurs de **lait bio** le consomment uniquement en bio.

Baromètre de la consommation bio

¹Étude quantitative réalisée online, du 22 au 28 janvier 2015 puis du 3 au 8 décembre, auprès de deux fois 500 Français (résidant en France) âgés de 18 ans et plus, représentatifs de la population française.

Focus viande Bio : un produit apprécié des consommateurs

La Commission Bio d'INTERBEV, l'Interprofession de l'Élevage et des Viandes, a réalisé une étude en mars 2015 en collaboration avec l'IFOP, auprès d'un échantillon de 1 044

personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, sur la consommation et la perception de la viande bio en France.

6 Français sur 10 ont déjà mangé de la viande bio

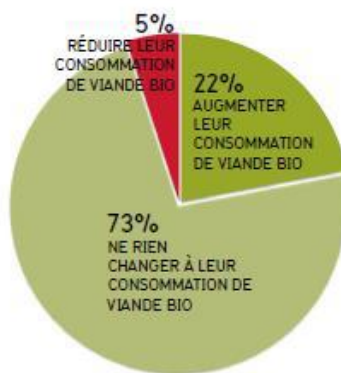
La viande occupe encore une place importante dans l'équilibre alimentaire des Français. En 2015, les consommateurs de viande, qu'elle soit bio ou non, représentent 97 % de l'échantillon interrogé.

Parmi eux, **59 % ont déjà mangé de la viande bio**, soit 6 Français sur 10, dont **16 % déclarent en manger dès qu'ils en trouvent**.

Les consommateurs de viande bio sont des **consommateurs fidèles** (73 % d'entre eux ne comptent pas changer leur habitude de consommation de viande bio dans les prochains mois). **Ils expriment leur satisfaction concernant les qualités et les valeurs attachées au produit.**

Et ils sont promis à une évolution croissante puisque 22 % d'entre eux estiment qu'ils vont augmenter leur consommation de viande bio dans les prochains mois.

AU COURS DES PROCHAINS MOIS,
LES CONSOMMATEURS DE VIANDE BIO VONT...



Source : Interbev/Ifop

Produits bio en restauration collective : La fréquence augmente

Depuis 2009, l'observatoire national des produits biologiques en restauration collective suit l'évolution des produits biologiques dans le secteur de la restauration collective à caractère social, les différentes voies d'introduction retenues ainsi que les perspectives de développement.

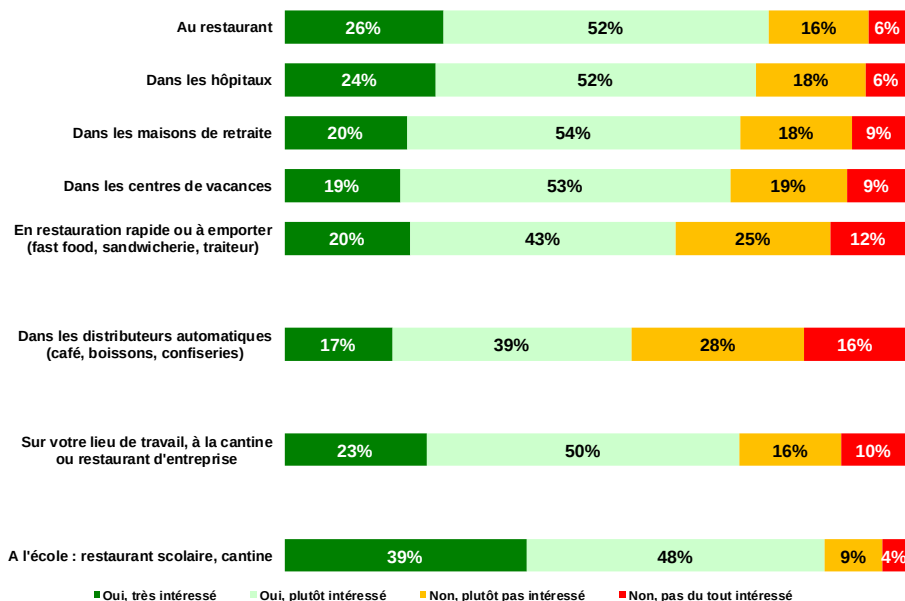
L'offre de produits bio en restauration collective se développe, stimulée en particulier par la demande des Français : 88 % d'entre eux déclarent être intéressés par la Bio en restauration scolaire et 73 % par la Bio en cantine ou restaurant d'entreprise. En 2015, **les achats bio en restauration collective ont progressé de 18 % par rapport à 2014** pour dépasser 225 millions d'euros.

La Bio en restauration collective : une réponse aux attentes des Français

L'introduction progressive de la Bio en restauration collective répond aux attentes des Français, qui souhaitent pouvoir en manger dans tous les types d'établissements, avec cependant des attentes plus ou moins fortes selon les lieux. Ils sont notamment **88 %** d'entre eux à déclarer être intéressés par la Bio en

restauration scolaire, 75 % à l'hôpital et 74 % dans les maisons de retraite alors qu'ils ne sont que 65 % à être intéressés par la bio dans la restauration rapide.

Part des Français intéressés par l'introduction de produits bio en restauration



(Source : baromètre Agence Bio/CSA 2015)

+ 18 % de produits bio en restauration collective en 2015

Les achats de produits bio en restauration collective ont été estimés à **225 millions d'euros HT pour 2015**, soit une progression de 18 % en un an [contre 1,4 % en 2013/2012]. Ainsi, ce marché représentait en 2015 :

Les achats de produits bio représentent **3.2 % des achats totaux de la restauration collective**

(établissements en proposant et établissements n'en proposant pas cumulés).

Dans les restaurations collectives en proposant, **la part des produits biologiques dans le montant total des achats des établissements** est passée de 5 % en 2008 à **14 % en 2015** en moyenne.

De la Bio présente dans 6 restaurants collectifs sur 10

Début 2015 en France, **59 % des établissements de restauration déclaraient proposer des produits biologiques** à leurs convives. Ils n'étaient que 4 % avant 2006.

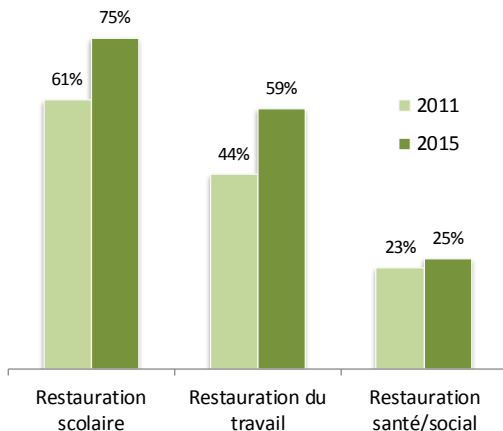
Le secteur scolaire est en avance sur les autres mais le secteur de l'entreprise rattrape son retard.

Le secteur scolaire est le plus concerné, avec 74 % d'établissements qui déclarent proposer

des produits bio, suivi du secteur du travail, avec 62 % d'établissements contre 55 % en 2014, puis du secteur de la santé et du social, avec 26 % des établissements.

L'introduction est plus significative dans le secteur public (72 % des établissements début 2015) que dans le privé (41 % des établissements).

Part des acheteurs de produits bio dans les différents secteurs de la restauration

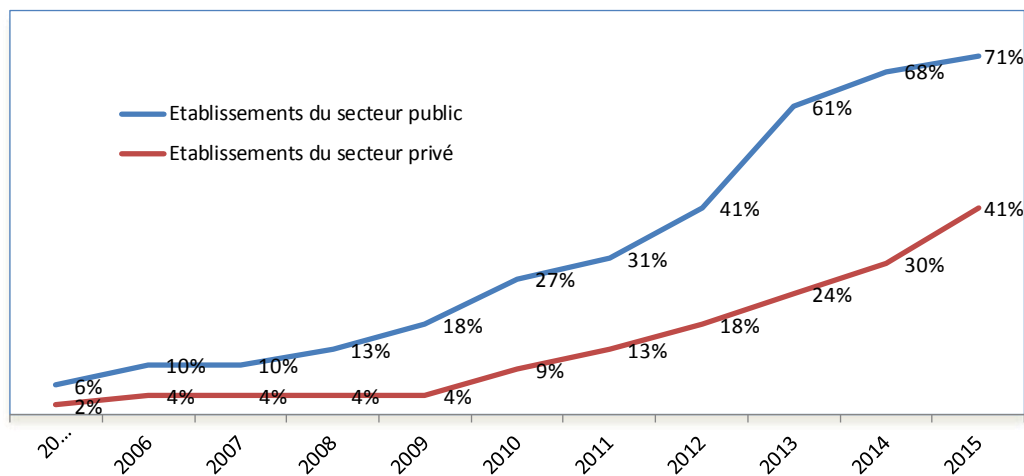


source : Etude Agence Bio/CSA-2015

L'ensemble des données de l'édition 2015 de l'observatoire des produits biologiques en restauration collective est issu de l'enquête Agence Bio/CSA réalisée du 10 au 16 mars 2015 auprès de 401 responsables des achats d'établissements de la restauration collective représentatifs de l'ensemble des opérateurs du secteur en France (hors établissements sociaux, structures collectives de loisirs et communautés religieuses).

La Bio en Restauration Collective

Année d'introduction des produits biologiques en restauration collective dans les secteurs publics et privés



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

La part des établissements introduisant des produits bio est de 60 % en gestion directe et de 53 % en gestion concédée.

Les produits bio restent davantage introduits au sein des grosses et moyennes structures

(79 % de celles de plus de 500 repas par jour en proposent), et dans celles ayant les budgets alimentaires les moins élevés (62 % des restaurations collectives proposant des repas à moins de 2 euros).

L'introduction d'ingrédients bio privilégiée

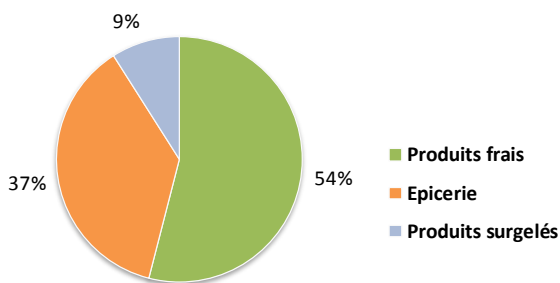
- 48 % des établissements ont choisi d'introduire des produits ou ingrédients bio,
- 26 % vont jusqu'à introduire des plats entièrement bio,
- 27 % vont jusqu'à proposer des menus entièrement bio.

La fréquence d'introduction des produits bio augmente

Parmi les acheteurs de produits bio, **65 % en proposent au moins une fois par mois** (contre 36 % en 2009). **39 % en proposent au moins une fois par semaine** (17 % en 2009), et **15 % tous les jours** (5 % en 2009).

■ Une préférence pour les produits bio frais

Répartition des achats en produits bio par famille



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

Les principaux produits bio introduits en restauration collective sont les produits frais, notamment :

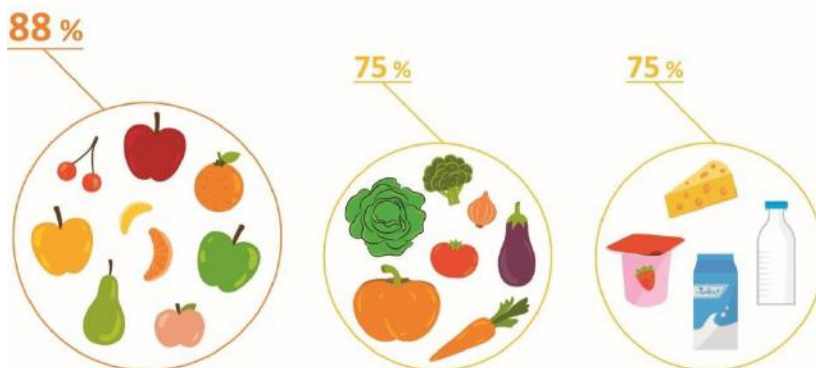
les fruits frais (88 % des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer), les pommes étant toujours autant achetées (83 %),

les produits laitiers (75 %) et notamment les yaourts (73 %),

les légumes frais (75 %) avec une forte part de carottes (68 %), crudités (49 %), tomates (45 %) et salades (42 %).

Les principaux produits frais bio introduits en restauration collective

(part des restaurants ayant introduit des fruits bio, des légumes bio et des produits laitiers bio)



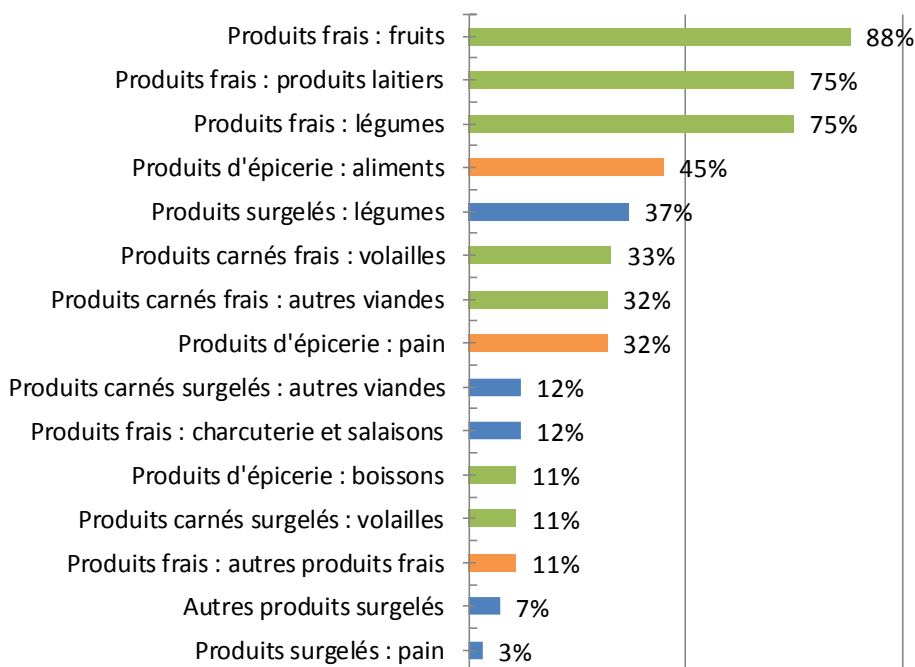
La Bio en Restauration Collective

source : Etude Agence Bio/CSA-2015

On retrouve également :

- les produits d'épicerie (45 % des restaurants ayant introduit des produits bio déclarent en proposer), notamment pâtes (35 %) et riz (33 %),
- La volaille fraîche (33 %) et surgelée (11 %), les viandes fraîches (32 %) et surgelées (12 %),
- les légumes surgelés (37 %),
- le pain frais (32 %) et surgelé (3 %).

Part des acheteurs par famille de produits bio



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

Les produits bio de saison et régionaux plébiscités

80 % des établissements déclarent acheter des produits bio d'origine française, et pour plus de la moitié, d'origine régionale.

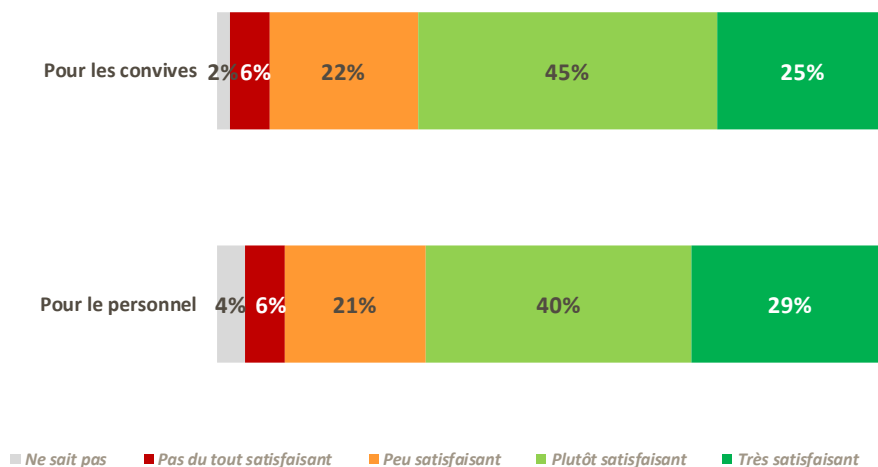
La saisonnalité demeure le premier critère de choix d'un fournisseur de produits bio pour 77 % des établissements. 56 % privilégient les circuits courts et 48 % ont d'autres exigences en termes de développement durable.

La Bio en restauration collective : source de satisfaction

7 établissements sur 10 ayant opté pour l'introduction de produits biologiques jugent celle-ci satisfaisante, que ce soit pour le personnel ou pour les convives.

Ceux qui se déclarent insatisfaits évoquent essentiellement le prix, la méconnaissance des produits bio et des difficultés d'approvisionnement.

Bilan de l'introduction des produits biologiques



source : Etude Agence Bio/CSA-2015

Un surcoût maîtrisé

Début 2015, 86 % des établissements ayant introduit des produits bio font état d'un surcoût de 20 % en moyenne (il était de 26 % en 2011). Celui-ci est lissé sur l'ensemble des repas dans 2 cas sur 3 et n'implique pas de surcoût pour les convives.

6 établissements sur 10 ont cherché à réduire ce surcoût, notamment :

- en limitant le gaspillage (88 %, comme en 2014),
- en remplaçant certains produits par d'autres moins coûteux (73 %, contre 65 % en 2014),
- en mettant en concurrence les fournisseurs (71 %, 66 % en 2014),
- en travaillant sur l'éducation alimentaire (66 %),
- en passant des partenariats au niveau local (64 %),
- en groupant les achats (64 %).

La Bio en Restauration Collective

Perspectives

L'introduction des produits bio devrait se poursuivre et concerner encore de nouveaux établissements : 18 % de non acheteurs de produits bio actuellement se déclarent susceptibles d'être intéressés.

Le potentiel de nouveaux acteurs est plus important dans les secteurs actuellement en retrait (restauration du secteur privé, du secteur santé/social et des petits établissements (moins de 200 repas par jour).

La tendance d'introduction croissante devrait se confirmer, la part des achats pouvant atteindre 16 % d'après les déclarants.

Tous secteurs confondus, les produits bio les plus présents resteront :

- les fruits frais (69 % des établissements envisagent d'en introduire),
- les légumes frais (63 %),
- les produits laitiers (58 %).

Près de 8 millions de Français en restauration collective chaque jour¹

15 millions de Français prennent chaque jour au moins un repas hors de leur domicile, dont plus de la moitié en restauration collective.

Près de 73 000 structures de restauration collective, publiques ou privées, distribuent plus de 3,5 milliards de repas par an dans les secteurs de :

l'enseignement (restauration scolaire et universitaire),

la santé et le social (restauration hospitalière, maisons de retraite...),

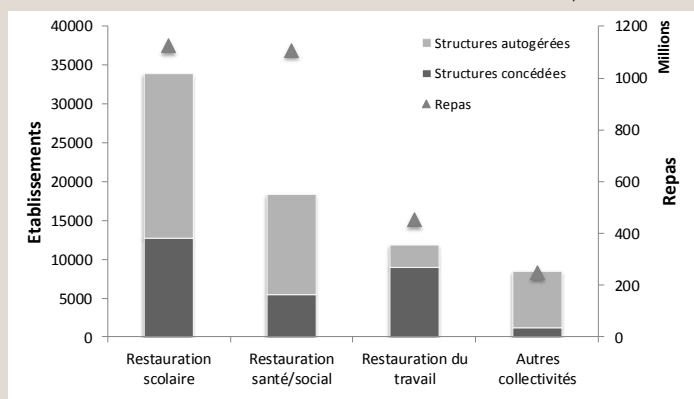
le travail (restauration d'entreprises et d'administrations),

les autres collectivités (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires...).

En moyenne, sur 10 établissements de restauration collective, 6 fonctionnent en gestion directe et 4 en gestion concédée à des sociétés spécialisées.

L'ensemble de ces secteurs totalise plus de 7 milliards d'euros HT d'achats alimentaires (hors petits déjeuners), répartis de façon quasiment égale entre produits frais, produits surgelés et produits d'épicerie.

Part des différents secteurs de la restauration collective en fonction du nombre de restaurants et du nombre de repas



D'après données sur la restauration collective fournies par Gira Foodservice.